

*Lors de la séance parlementaire consacrée à la politique générale*

**Choukran Amam : La crise sanitaire actuelle ouvrira la porte à un avenir différent avec de nouvelles priorités**

Page 3



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 8989

Mercredi 15 Avril 2020

## S.M le Roi appelle à une initiative africaine pour faire face à la pandémie du Covid-19

*Entretiens téléphoniques entre le Souverain et les chefs d'Etat ivoirien et sénégalais*



Page 2

Habib El Malki préside la première réunion hebdomadaire du Bureau

*La Chambre des représentants au diapason de la situation d'urgence sanitaire*



Page 4

Solidarité et empathie pour vaincre le corona

*Le Wake up call de l'Afrique à la communauté internationale*



Par Youssef Amrani

*Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Afrique du Sud*

Page 8

Les artistes africains donnent de la voix contre le coronavirus



Page 16

L'économie nationale prise en tenaille

*Le Covid-19 et la sécheresse devraient fortement impacter les équilibres macro-économiques en 2020*



Page 14

# S.M le Roi appelle à une initiative africaine pour faire face à la pandémie du Covid-19

*Entretiens téléphoniques entre le Souverain et les chefs d'Etat ivoirien et sénégalais*



Ph. Archives

**S**a Majesté le Roi a eu lundi des entretiens téléphoniques avec les Présidents ivoirien et sénégalais portant sur l'évolution alarmante de la pandémie de coronavirus sur le continent africain.

Le Souverain a, en l'occasion, proposé une initiative commune de l'Afrique afin d'y faire face. Il s'agit d'une initiative qui sera conduite par les chefs d'Etat africains dans l'objectif d'établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays du continent dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie.

« C'est une initiative importante et positive. C'est un appel à tous les Africains pour s'unir face à la pandémie du Covid-19 », nous a déclaré à ce propos Moussaoui El Ajaloui, expert associé à AMES-Center.

Le chercheur marocain, spécialiste des affaires africaines, a souligné que cette initiative « s'inscrit dans la dimension africaine de la diplomatie marocaine » mise en œuvre depuis 2002-2003 et qui s'est renforcée depuis le retour du Maroc à sa famille africaine.

« Je crois que c'est fort important dans ces moments difficiles que le Maroc partage son expérience dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 avec les pays africains », a-t-il ajouté, tout en souhaitant que cette initiative ne tombe dans l'oreille d'un sourd.

Il convient de préciser que pareille initiative s'impose avec acuité selon le dernier rapport de la Fondation Mo Ibrahim intitulé « Le COVID-19 en Afrique : un appel pour une gouvernance coordonnée, un renforcement des structures sanitaires et une meilleure collection des données », qui appelle à une gouvernance forte et coordonnée sur l'ensemble du continent. « Par nature, toute pandémie nécessite, par-delà les frontières nationales et régionales, la

coordination de tous les efforts déployés par les différents acteurs et partenaires, en particulier dans un monde globalisé », précise le rapport, en substance.

Selon ce document, l'Afrique risque de payer le plus lourd tribut à ce virus. La fragilité préexistante des systèmes de santé, accompagnée d'un fort taux de prévalence du diabète et des maladies respiratoires ainsi qu'une densité urbaine élevée et souvent mal maîtrisée sont autant de facteurs qui risquent d'accroître la vulnérabilité du continent face au Covid-19 et sa létalité. Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a même appelé l'Afrique à « se préparer au pire ».

En détail, ledit rapport révèle que seuls dix pays africains fournissent actuellement un système de santé gratuit et universel à leurs concitoyens ; que seulement 43 pays sont en mesure de proposer des tests de dépistage du Covid-19 tout en précisant que les pays sont en général peu préparés pour assurer un dépistage efficace aux points d'entrée, le suivi des voyageurs, ainsi que la prise en charge des personnes contaminées ; que les données relatives aux structures sanitaires et aux résultats obtenus restent parcellaires et fragiles (seuls huit pays disposent d'un système complet d'enregistrement des naissances, ce qui compromet la capacité à produire des données actualisées, cruciale en cas d'urgence sanitaire) et que si vingt pays africains affichent un meilleur score concernant l'indicateur « Campagnes de santé publique » au cours de la décennie écoulée (+ 0,6 depuis 2008 selon l'IIAG), quinze ont aussi enregistré un recul dans ce domaine.

En outre, le rapport de la Fondation Mo Ibrahim a indiqué que les défaillances des infrastructures de transport

peuvent empêcher le personnel de santé de venir en aide aux populations touchées en temps et en heure, tandis que l'insuffisance des systèmes de communication ralentit la transmission des comptes rendus et des diagnostics.

Face à cette réalité amère, les perspectives s'annoncent décourageantes. En effet, les rédacteurs dudit document estiment que si la pandémie du Covid-19 s'installe sur le continent africain où vivent plus d'un milliard d'individus, les systèmes de santé seront très rapidement dépassés. Ils ajoutent que l'expansion mondiale de l'épidémie aura un impact considérable, profond et durable sur la totalité du continent africain.

D'apparition plus tardive, le virus va isoler le continent des autres régions du monde qui seront rentrées en phase de récupération. Le choc épidémique va creuser les inégalités, au sein des pays et entre eux, aggraver les fragilités existantes, restreindre davantage les perspectives d'emploi et d'investissement et risque d'allumer la mèche des conflits latents.

Selon les prévisions de la Commis-

sion économique des Nations unies pour l'Afrique, la croissance économique devrait chuter de 3,2 à 1,8 % et si cette situation ne fait pas l'objet d'une réponse collective et organisée, ladite croissance et les progrès enregistrés au cours de ces dernières années, que ce soit en matière de lutte contre la pauvreté ou le paludisme, pourraient bien s'inverser. Au-delà, cela pourrait mettre à l'épreuve les systèmes institutionnels, déjà fragiles, de certains pays, et alimenter une recrudescence de conflits et d'instabilité.

La Fondation Mo Ibrahim soutient que cette pandémie est un nouveau signal d'alarme qui souligne l'importance vitale du renforcement des structures de santé encore largement inadéquates du continent, ainsi que des capacités institutionnelles appropriées, en matière d'éducation, d'infrastructures ou de sécurité nationale. « Au-delà, elle met aussi l'accent sur la nécessité de renforcer les efforts pour remédier au plus vite à la faiblesse voire la carence des appareils statistiques, notamment en ce qui concerne la santé et l'état civil », conclut le rapport.

Hassan Bentalab

## Communiqué du Cabinet Royal

Voici le texte intégral du communiqué du Cabinet Royal :

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a eu, ce jour, des entretiens téléphoniques, respectivement, avec Son Excellence Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire et Son Excellence Macky Sall, Président de la République du Sénégal.

Ces entretiens ont porté sur l'évolution alarmante de la pandémie du Covid-19 dans le continent africain.

Au cours de ces entretiens, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a proposé le lancement d'une initiative de chefs d'Etat africains visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie.

Il s'agit d'une initiative pragmatique et orientée vers l'action, permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques, pour faire face à l'impact sanitaire, économique et social de la pandémie ».

## Lors de la séance parlementaire consacrée à la politique générale

# Saad Dine El Otmani : *Plus de 300 mesures pour faire face aux répercussions du coronavirus*

Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a affirmé, lundi à Rabat, que le bilan actuel de la situation sanitaire liée au Covid-19 confirme la pertinence des mesures proactives engagées par le Maroc pour endiguer cette pandémie.

Répondant à une question centrale sur "les répercussions sanitaires, économiques et sociales du Covid-19 et les mesures prises pour faire face à cette pandémie", lors d'une séance de la Chambre des représentants consacrée à la politique générale, il a assuré que le développement des cas demeure "modéré" jusqu'à présent et ce, grâce aux efforts consentis par tous les intervenants.

Le Maroc a connu, dernièrement, une transition épidémiologique du virus, avec une augmentation des cas locaux (82%) aux dépens des cas importés, a-t-il relevé, ajoutant que plusieurs foyers à caractère familial ont été découverts, suite notamment à des rassemblements n'ayant pas respecté les mesures préventives.

Après avoir rappelé que le gouvernement a adopté depuis le début de la pandémie et conformément aux Hautes orientations Royales, une approche participative

basée sur une mobilisation nationale, pour garantir un engagement national et affronter cette crise sanitaire, le chef du gouvernement a réitéré l'engagement de l'Exécutif à agir dans la transparence et la franchise, notamment au niveau de la communication des données, les mesures et les décisions prises, ainsi que sur l'évolution de la situation épidémiologique nationale.

Il a également souligné que le Maroc a pris plus de 300 mesures dans les domaines économiques, sociaux et sanitaires afin de faire face aux répercussions de la propagation du coronavirus et que celles-ci « lui ont permis d'éviter le pire », puisqu'il a été parmi les premiers pays à prendre une série de dispositions préventives et à instaurer l'état d'urgence sanitaire.

Il a noté, dans ce même contexte, que le Maroc, conformément aux directives de S.M le Roi Mohammed VI, a donné la priorité à la santé et à la sécurité des citoyens, sans négliger le soutien et l'appui aux catégories vulnérables et celles touchées par cette pandémie, notant que le Royaume oeuvre pour limiter les effets négatifs du Covid-19 sur la situation économique du pays.

Cette séance a également été



l'occasion, pour Saad Dine El Otmani, de présenter les mesures accompagnant la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire, que ce soit au niveau de la poursuite du processus d'enseignement à distance, de la continuité des principaux services publics ou encore de l'approvisionnement continu des marchés de produits de base.

Le chef du gouvernement n'a

pas manqué d'évoquer les mesures prises pour atténuer les impacts sociaux et économiques de la pandémie, y compris celles touchant les salariés, les entrepreneurs des TPME (très petites, petites et moyennes entreprises), les professions libérales confrontées à des difficultés en raison des répercussions de la pandémie, ou encore pour soutenir les familles travaillant

dans le secteur informel, affectées par le ralentissement de l'activité économique.

Il a souligné que toutes les initiatives prises par le gouvernement lors de cette période exceptionnelle sont destinées principalement aux catégories vulnérables et aux groupes et entreprises les plus touchés selon une perspective solidaire.

## Choukran Amam : *La crise actuelle ouvrira la porte à un avenir différent avec de nouvelles priorités*

« L'heure n'est pas à l'opposition ou à la critique. La conjoncture actuelle exige une mobilisation nationale en vue de sortir de cette crise sanitaire sans précédent avec un minimum de pertes ». C'est ce qu'a affirmé Choukran Amam, président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, lors de la séance mensuelle consacrée à la politique générale.

Lors de cette séance présidée par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, en présence du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, Choukran Amam a salué « les mesures de prévention proactives prises par le Maroc », ainsi que « les décisions judicieuses de S.M le Roi pour faire face à la pandémie du Covid-19 » qui ont donné la priorité à la protection de la vie des citoyens avant toute autre chose.

« Ces décisions ont permis d'éviter que notre pays sombre dans une situation tragique. Nous espérons que la situation sanitaire demeure sous contrôle et que notre pays en sorte avec le moins de pertes possible », a souligné le président du Groupe socialiste, saluant à cet égard toutes les institutions sanitaires, sécuritaires et autres pour leurs sacrifices et leurs efforts consentis en vue de lutter contre cette pandémie.

Pour Choukran Amam, la tenue de cette séance mensuelle dans cette situation inédite

et exceptionnelle est « une expression de l'Etat des institutions », soulignant qu'il y a une complémentarité entre l'action parlementaire et l'action gouvernementale durant cette conjoncture difficile pour « servir l'intérêt suprême du pays et des citoyens ». « Nous, en tant que parlementaires, nous continuons de contrôler l'action du gouvernement et d'assumer le rôle qui nous est constitutionnellement imparté. Et je tiens à souligner qu'au début de cette crise sanitaire, nous avons adressé des remarques aux ministres concernés qui ont réagi avec célérité », a-t-il précisé.

Le président du Groupe socialiste a également mis l'accent sur un autre point fondamental, en l'occurrence le respect de l'Etat de droit. « Je le dis clairement ici : notre pays a veillé à lutter contre la propagation de la pandémie et ses effets par l'adoption de règles juridiques claires et contraignantes pour tout le monde ainsi que par des mesures sociales et économiques audacieuses et judicieuses », a-t-il noté, mettant en exergue, dans ce sens, l'importance des mesures initiées lors de cette conjoncture comme celle concernant la création du Fonds spécial pour la gestion du Covid-19.

« Certes, des mesures difficiles ont été prises, mais elles ont été accompagnées en même temps par un effort important pour



en atténuer les effets négatifs sur de larges couches de la société marocaine », a souligné Choukran Amam qui a, par ailleurs, salué les mesures importantes du Comité de veille économique, ainsi que l'élan de solidarité remarquable du peuple marocain traduit par sa contribution au Fonds spécial pour la gestion du Covid-19. « Malgré la rareté des ressources, notre pays a su faire face intelligemment à cette situation sanitaire inédite », a-t-il

mis en avant. Et de souhaiter que la crise actuelle « ouvrira la porte à un avenir différent avec de nouvelles priorités dont le principal objectif est de corriger les erreurs du passé dans des secteurs fondamentaux intimement liés à la scolarisation et à la santé. Notre parti (l'USFP) considère que le dépassement de ces erreurs passe par un Etat fort et juste et une société moderne et solidaire ».

Mourad Tabet

**Habib El Malki préside la première réunion hebdomadaire du Bureau**

# La Chambre des représentants au diapason de la situation d'urgence sanitaire

Le Bureau de la Chambre des représentants a tenu lundi sa réunion hebdomadaire, présidée par le président de ladite Chambre, Habib El Malki, et consacrée à fixer le calendrier des travaux dans le domaine de la législation et du contrôle en prenant en compte la situation exceptionnelle actuelle.

Au début de cette réunion, Habib El Malki et les membres du Bureau ont mis en exergue l'élan patriotique qui a marqué la séance d'ouverture de la deuxième session législative qui s'est tenue vendredi dernier, tout en exprimant leur fierté quant aux mesures prises par le Maroc sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI pour lutter contre la pandémie et en soulignant que la gravité de la situation nécessite que l'institution législative fasse des efforts supplémentaires en vue de contribuer à l'effort national marqué par l'élan de solidarité et le soutien aux catégories sociales touchées par la crise sanitaire.

Concernant le volet législatif, Habib El Malki et les membres du Bureau ont évoqué le cadre législatif régissant le système de santé dans notre pays, notamment la loi-cadre et les différents textes ayant trait à l'exercice de la profession, à la couverture médicale, aux établissements publics et aux organismes professionnels.

Les membres du Bureau ont mis l'accent sur l'importance des acquis législatifs réalisés par le Maroc et exprimé leur volonté et leur disponibilité à prendre les initiatives nécessaires concernant le secteur de la santé, afin que la législation marocaine soit en adéquation avec les besoins croissants de ce secteur vital.

A cet effet, le Bureau de la Chambre a appelé à une réflexion collective et proactive avec le gouvernement et les différents organes et instances de la Chambre via l'organisation de journées d'étude et de communication. Pour cette raison, le Bureau a décidé de mettre en place une commission ad hoc pour préparer cet important chantier.

S'agissant de l'amélioration du cadre juridique régissant les travaux de la Chambre, le président et les membres du Bureau ont mis l'accent sur la nécessité de modifier certaines dispositions du règlement intérieur et d'ajouter de



nouvelles dispositions vu la situation exceptionnelle et son impact sur les travaux de la Chambre des représentants. Une commission ad hoc mise en place se penchera sur

ce sujet.

Le Bureau a également examiné et transmis à la Commission de justice, de législation et des droits de l'Homme deux projets de loi. Le premier est relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent et le second à l'arbitrage et à la médiation. Il a aussi transmis à la Commission des secteurs productifs un projet de loi ayant trait aux engrais et aux supports des cultures.

S'agissant de l'initiative parlementaire, le Bureau de la Chambre a noté l'importance des onze propositions de loi qui lui ont été soumises au cours des mois de mars et avril et qui concernent différents domaines : social, économique, financier et environnemental.

Il a également transmis à la Commission de justice, de législation et des droits de l'Homme deux propositions de loi. La première a trait à la modification de l'article 8 de la loi n° 49.16 relative aux baux d'immeubles et de locaux destinés à un usage commercial, industriel ou artisanal, et la seconde vise à amender la loi n° 67.12 organisant les rapports

contractuels entre les bailleurs et les locataires des locaux à usage d'habitation ou à usage professionnel.

S'agissant de la gestion de l'action législative dans le cadre des mesures exceptionnelles de prévention mises en vigueur, le Bureau de la Chambre a insisté sur la bonne application des dispositions de la Constitution concernant l'approbation des textes législatifs présentés.

Il s'est également déclaré prêt à ce que toutes les composantes de la Chambre approuvent et enrichissent les textes législatifs liés à la crise actuelle sur les plans social, économique et sécuritaire.

En ce qui concerne le contrôle de l'action gouvernementale, le Bureau de la Chambre a fixé, en accord avec le gouvernement, un calendrier pour les séances des questions orales hebdomadaires. Il s'agit en l'occurrence de celles afférentes aux secteurs de la santé, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, de l'industrie, du commerce et de l'économie verte,

de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'intérieur, de l'agriculture, de la pêche, du développement rural et des eaux et forêts.

S'agissant des travaux des commissions, le Bureau de la Chambre a loué les positions exprimées par les différentes composantes de la Chambre quant à l'approbation des décrets relatifs à la situation actuelle et leur disponibilité à répondre aux besoins législatifs urgents durant cette période.

Il a également souligné l'importance de répondre favorablement aux demandes des groupes et du groupement parlementaires pour tenir certaines réunions consacrées à la situation actuelle. Il a appelé le gouvernement à y répondre avec diligence en vue de les programmer.

Par ailleurs, le Bureau a réaffirmé l'importance des questions écrites adressées par les parlementaires, tout en appelant le gouvernement à y répondre dans les plus brefs délais.

M.T

**Mise sur pied de deux commissions ad hoc**

# L'ONU-Femmes alerte sur l'impact de l'urgence sanitaire sur les Marocaines



Les conséquences du Covid-19 sur l'accès de la gent féminine aux ressources et opportunités économiques seront dramatiques

**L'**urgence sanitaire et le confinement ont un impact disproportionné sur les femmes en général et particulièrement sur les professionnelles de santé, indique une fiche de l'ONU-Femmes sur "L'impact inégal du Covid-19 sur les femmes et les filles au Maroc".

"Toute pandémie amplifie les inégalités existantes, notamment d'âge, de sexe et de milieu. Les dernières analyses réalisées à travers le monde depuis l'apparition du Covid-19 ont une nouvelle fois révélé l'impact disproportionné de l'urgence sanitaire et du confinement sur les femmes et sur les travailleuses de la santé", résume le document.

Il note que la réponse au coronavirus rappelle la "contribution essentielle des femmes à tous les niveaux, notamment en tant qu'intervenantes de première ligne, professionnelles de santé, bénévoles de la communauté, scientifiques, médecins, etc", ajoutant que "les femmes jouent un rôle disproportionné dans la réponse à la maladie, notamment en tant que travailleuses de la santé, soignantes à domicile et de par leur rôle".

Au Maroc, les femmes représentent 57% du personnel médical, 66% du personnel paramédical et 64% des fonctionnaires du secteur social, relève la même

source. Elle prévient que "les femmes, étant en grande partie en dehors de la population active, et assumant les tâches domestiques, les soins ou encore le suivi de la scolarisation des enfants à domicile, seront probablement touchées de manière disproportionnée par les pertes d'emploi".

Les conséquences du Covid-19 sur l'accès des femmes aux ressources et opportunités économiques seront d'autant "plus dramatiques alors que les femmes ont de moins en moins accès à l'activité depuis quelques années, notamment au Maroc, où la participation des femmes à la vie économique compte parmi les plus faibles au monde (22% en 2018 vs 48% de moyenne mondiale dont 10% d'entrepreneuriat féminin).

La gent féminine, ajoute le document, fait face également à "l'augmentation de la charge des responsabilités domestiques et familiales en temps de pandémie et de quarantaine, notamment avec la fermeture des écoles et la présence des enfants à la maison dont il faut s'occuper et garantir l'éducation".

Dans ce contexte, la fiche met l'accent sur les risques accrus de prévalence des violences contre les femmes et les filles, soulignant que dans les ménages présentant des problèmes de violence familiale,

lorsque les stratégies d'isolement ou de quarantaine sont employées, "le risque de violence de ce type a tendance à augmenter".

L'autre point traité concerne l'accès réduit aux soins de santé maternelle et reproductive. "Au moment où le Maroc, à l'instar de la communauté mondiale, se mobilise pour faire face à l'ampleur de cette pandémie, il est important de prêter attention aux services essentiels, notamment les soins de santé pré- et postnataux et les contraceptifs, et maintenir un accès aux services de santé sexuelle et génésique", souligne l'ONU-Femmes.

Elle note que le Covid-19 est "une occasion pour prendre des mesures radicales et positives en vue de corriger des inégalités de longue date dans de multiples domaines de la vie des femmes, dans le cadre de la crise, mais aussi de la sortie de la crise, vers le rétablissement et la croissance".

La gestion de la pandémie, conclut l'organisation onusienne, est "l'occasion de reconstruire des sociétés plus fortes, plus résistantes et plus égalitaires (...) Prendre les bonnes mesures dès maintenant en vue d'un avenir restauré pourrait apporter à la fois soulagement et espoir aux femmes du monde entier".

# Des réussites notoires en pleine crise sanitaire



Il y a quelques semaines, personne n'aurait imaginé que des compétences nationales pouvaient concevoir, en quelques jours, un respirateur artificiel "Made by Morocco" ou que des textiliens assurent, en un claquement de doigt, l'auto-suffisance du Royaume en masques de protection.

Jusqu'à un temps récent, l'enseignement à distance était presque une utopie, même aux yeux des irréductibles de la technologie au sein des départements concernés. Mais, il a suffi de lâcher la bride pour que les cracks de l'informatique, qui se morfondent dans leurs bureaux douillets, rendent possible un rêve qui semblait inaccessible. L'opération est loin d'être parfaite, mais il faut un début à tout. Seule la mort vient d'un seul coup.

L'indispensable transition numérique, qu'on remettait indéfiniment aux calendes grecques, s'est avérée à portée de main. Du jour au lendemain, nombre d'établissements publics, de banques et de sociétés

d'assurance, entre autres, ont trouvé le parade pour offrir leurs services en ligne, évitant aux clients et aux usagers les pénibles déplacements et les files d'attente surannées.

On assiste à un foisonnement d'initiatives et de tentatives de la part des opérateurs de divers horizons, des chercheurs, des experts et des techniciens qui, faute d'être en première ligne, ont à cœur de participer, à leur manière, au magnifique sursaut national éveillé par le combat contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

C'est dans les moments d'adversité que se révèle inexorablement l'essence profonde d'un peuple et son aptitude à se surpasser pour trouver des réponses collectives aux défis et aux menaces qui guettent sa cohésion et son existence.

Le pays vit au rythme d'une véritable mobilisation générale et d'un authentique volontarisme citoyen, qui s'inspirent de l'engagement personnel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui, par une gestion proactive et une définition lucide des priorités, a montré à tous la voie à suivre et les bonnes pratiques à appliquer dans ces circonstances particulières.

Les mesures vigoureuses et pertinentes des autorités publiques aux plans sanitaire, économique, social et sécuritaire seraient restées incomplètes, si elles n'étaient pas accompagnées d'une action aussi énergique sur le tableau de l'inventivité pour répondre à certains besoins immédiats de la Nation.

La riposte industrielle, technologique et opérationnelle vient, à juste titre, donner plus de crédit à la stratégie spécifique dessinée par le Maroc pour juguler les effets dévastateurs d'une crise inédite, qui donne du fil à retordre aux Etats les plus développés et les plus riches.

En un court laps de temps, les vaillants membres des Forces armées Royales ont mis en place et équipé des structures de haut vol (tentes et bâtiments) pour accueillir les malades atteints du coronavirus dans des hôpitaux de campagne à Benslimane et à Nouaceur. Cela représente une capacité supplémentaire de 560 lits, dont des services de réanimation, qui pourront soulager les hôpitaux de la région de Casablanca, le moment venu.

Alors que des pays dotés de la technologie de pointe et de moyens colossaux peinent à mettre les fameux masques à la disposition de leurs citoyens, des industriels marocains se sont mis à l'oeuvre pour fournir cette barrière de protection à leurs compatriotes et à des prix subventionnés largement abordables.

Quand le marché national sera abondamment approvisionné, le Maroc pourra songer à passer à l'exportation, d'autant que la production journalière devra s'élever à 5 millions d'unités à partir de la mi-avril.

Dans quelques jours, de jeunes ingénieurs et techniciens vont accomplir la prouesse de produire pas moins de 500 respirateurs artificiels 100% marocains, depuis la conception, en passant par la fabrication de toutes les pièces (moteur réducteur, cartes électroniques, etc.), jusqu'à l'assemblage.

Ces exemples et tant d'autres démontrent que le pays regorge de compétences de grande valeur, de cadres dévoués et d'un énorme potentiel de créativité et de savoir-faire, qui se perdent souvent dans les méandres de la bureaucratie et les sinuosités de la politique, dont les esprits cartésiens ne sauront et ne pourront jamais en pénétrer les secrets.

Pour arriver à ces performances qui peuvent rendre fier tout citoyen marocain,

il a fallu une volonté politique franche du plus haut sommet de l'Etat pour libérer les énergies et laisser exprimer les têtes bien faites, doublée d'une action ordonnée des pouvoirs publics pour mettre en synergie des acteurs disparates.

Le Maroc est en train de récolter les fruits des choix opérés au cours de la dernière décennie dans le secteur industriel, avec la mise en place d'écosystèmes spécialisés et l'encouragement des nouveaux métiers mondiaux dans l'automobile, l'aéronautique, les énergies renouvelables et l'agroalimentaire.

Les respirateurs sont, en effet, fabriqués au sein de la Société d'étude et de réalisations mécaniques de précision (SERMP), installée à l'aéroport de Nouaceur (Casablanca), qui fut inauguré en 2013 pour constituer un site de l'excellence industrielle, à côté de la zone franche voisine de Midparc, qui abrite les plus grands constructeurs mondiaux de l'aéronautique.

La mise en valeur de la recherche scientifique dans les grandes écoles, quoiqu'elle soit encore timide, donne, elle aussi, des résultats indéniables, comme en témoigne la consécration de plusieurs instituts marocains dans des concours scientifiques et d'invention à l'échelle mondiale.

Aussi, la fabrication des masques de protection marocains a mis à contribution l'un des lauréats de l'ESITH, dont les ingénieurs se sont perfectionnés dans le textile à usage technique, notamment le textile médical, ce qui a permis au Royaume de marquer son leadership dans ce créneau.

Les compétences nationales ont apporté la preuve irréfutable qu'elles sont déjà inscrites dans le monde de demain, à condition de leur épargner les calculs étriqués d'une caste déconnectée.



Le "Made by Morocco" renforce la lutte contre le coronavirus

# Les masques de protection subventionnés mis en vente dans les pharmacies

*L'opération démarrera après la mise en place de ses modalités*



Les masques de protection subventionnés par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19) seront aussi mis en vente dans les pharmacies, a assuré, lundi à Casablanca, le Dr Hamza Guedira, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

"Dans les 24 ou 48 h, les modalités seront mises en place pour démarrer cette opération de vente de masques subventionnés par le Fonds spécial pour la gestion du Covid-19 et participer à cet effort national", a-t-il fait savoir dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique Moulay Hafid Elalamy.

Il a également mis en relief la disposition de la profession pharmaceutique à contribuer à la distribution des masques de protection et à jouer ainsi son rôle dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus Covid-19.

De son côté, Souad Moutaouakkil, présidente du Conseil régional du sud de l'Ordre des pharmaciens d'officine (CROPS), a indiqué que les autorités publiques ont consenti des efforts colossaux, relevant que "le secteur industriel, dont nous en sommes fiers, a réussi à produire des masques en masse pour la protection des citoyens".

Elle a, à cet effet, invité "les citoyens à s'impliquer dans cet effort en se considérant, chacun, comme un porteur po-

tentiel du virus et ce, afin de protéger leurs familles, voisins et entourage".

Dans un souci de mettre rapidement les masques à la disposition des citoyens, les autorités publiques ont opté pour leur vente via les commerces de proximité et les grandes surfaces, a-t-elle souligné en faisant part de la disposition du corps pharmaceutique à se joindre à cet effort.

Ainsi lors de la vente de ces masques dans les officines, "ces professionnels de santé seront à même de prodiguer aux acquéreurs les conseils pratiques sur les manières de porter et d'enlever ces bavettes sans encourir le risque de véhiculer le virus dans leur entourage", a-t-elle expliqué.

Pour sa part, Moulay Hafid Elalamy a indiqué que cette réunion a porté sur l'engagement et la responsabilité du secteur pharmaceutique dans l'accompagnement des citoyens durant cette période de crise.

"Nous avons discuté du type de masques qui sera commercialisé dans les pharmacies", a-t-il soutenu, rappelant que jusqu'à présent, ces officines ne disposaient pas des masques de 80 centimes.

Il a également mis l'accent sur l'examen de la possibilité de commercialiser des gels hydroalcooliques uniquement dans les pharmacies après les avoir mis en vente auparavant dans les grandes surfaces.

## Interpellation

Les services de police de Laâyayda, relevant du district provincial de sûreté de Salé, ont interpellé, lundi, un épicier soupçonné d'être impliqué dans une affaire de possession et vente spéculative de masques non conformes aux normes sanitaires.

Le suspect, âgé de 40 ans, a été interpellé dans son épicerie située au quartier Nahda à Salé, en flagrant délit de possession de masques de protection non conformes aux normes sanitaires approuvées, qu'il proposait à la vente à un prix double que celui prédéfini légalement, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, ajoutant que les perquisitions effectuées ont permis la saisie à sa possession de 200 masques.

Par ailleurs, il a indiqué que la production des visières 100% marocaines, utilisables jusqu'à un mois avec désinfection régulière, a atteint 70.000 unités/jour. "Nous avons discuté de l'approvisionnement des pharmacies en ces visières et ce, d'une manière abondante et dans les plus brefs délais". Et de conclure: "Nous travaillons main dans la main avec l'ensemble des secteurs pouvant accompagner le ministère pour mettre à la disposition des citoyens ces moyens de protection à des prix et des délais raisonnables".

## Distribution

Plus de 13 millions de masques de protection contre la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19) ont été distribués jusqu'à présent, a annoncé, lundi à Casablanca, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique Moulay Hafid Elalamy.

"Les commerces ont été approvisionnés jusqu'à aujourd'hui par plus de 13 millions de masques de protection", a assuré M. Elalamy dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec l'Ordre national des pharmaciens, précisant que le Maroc a "dépassé la production de 3,2 millions de masques par jour et atteindra, dès mardi, les 5 millions d'unités quotidiennement".

"Nous avons décidé de doter les citoyens de ces masques de protection en les mettant en vente dans plus de 60.000 commerces de proximité (épiceries)", a-t-il poursuivi.

Et de rappeler que dans le but de prévenir la contamination des citoyens par le covid-19, les packs de 50 et 100 masques ne sont plus en vente, avec le passage aux packs de 10 unités.

# Solidarité et empathie pour vaincre le corona

*Le Wake up call de l'Afrique  
à la communauté  
internationale*



La crainte de repli et d'enfermement qui se diffuse à travers nos sociétés en ces temps particuliers, la réponse qui nous est donnée à voir par nombre de nos leaders est celle de l'ouverture. L'ouverture sur l'Autre, sur cette humanité qui ne nous a jamais fait défaut, mais que nous avons en toute vraisemblance noyée dans la course effrénée d'une mondialisation aujourd'hui révolue.

Fer de lance d'un combat qui ne sera gagné que communément, la solidarité s'érige en maître mot de toute ambition humaine et humaniste d'une civilisation qui retourne à sa source, comme un passage obligatoire, après s'être fondue en confusion. En réorientant les débats, en refocalisant les priorités mais surtout en bougeant les lignes d'une réalité qui nous semblait

hier encore comme fictive, la crise sanitaire que nous traversons est porteuse d'un symptôme guérisseur, celui de la prise de conscience simultanée et collective de notre vulnérabilité et de l'exigence d'une unité réelle et substantielle avec notre prochain.

Berceau de l'humanité et terre de valeur, l'Afrique, mieux encore que d'autres continents peut-être, semble opérer une mobilisation de cœur pour pourvoir à des besoins qui ne sauraient être restreints à des chiffres, à des capacités financières ou à des intérêts égoïstes. L'humain dans toute sa complexité est au centre des préoccupations d'un agenda continental empreint de responsabilité, animé d'une vision et porté par un leadership affirmé.

Les frontières du possible comme les impératifs d'unité ont bougé. L'initiative plus que louable du président en exercice de l'Union africaine (UA), Cyril Ramaphosa, appelant l'UA à agir de concert, à l'unisson et en toute solidarité face à la menace qui pèse sur l'ensemble de nos pays, est révélatrice d'une prise de conscience africaine. Une prise de conscience qui, plus que jamais, repose sur des fondamentaux d'altruisme, de respect et d'empathie. Le président Ramaphosa l'a exprimé très clairement, le temps est aujourd'hui à la coordination pour mettre en musique les synergies et mobiliser nos forces et nos capacités. L'avenir se construit ensemble, loin de toute division et notre continent semble aujourd'hui en saisir pleinement la mesure.

A l'urgence de la situation, nos leaders ont fait des choix courageux, en dépit des coûts économiques parfois ravageurs pour des pays en voie de développement. L'erreur aurait été celle de mettre sur un même pied d'égalité l'ambition économique et l'exigence sanitaire. Si ni l'une, ni l'autre de ces composantes ne doit être négligée, aujourd'hui la priorité doit

être celle d'accompagner au plus près et dans les meilleures conditions nos sociétés pour mettre à genoux ce virus aux capacités mortelles, comme il l'a tristement prouvé dans les quatre coins du monde.

Le Maroc, grâce à la vision, au leadership et à l'engagement de Sa Majesté le Roi, n'a, en ce sens, ménagé aucun effort pour protéger sa population et par continuité notre humanité d'un virus qui sévit aujourd'hui indifféremment des particularités et des spécificités propres à chacun de nos pays. Le virus n'épargne aucune catégorie sociale, aucune nationalité, aucune religion spécifique, il s'attaque à l'Homme dans toute sa vulnérabilité, nous rappelant chaque jour davantage à la simplicité de notre condition et à l'unicité de notre existence. La solidarité généralisée qui s'observe aujourd'hui dans la société marocaine est un exemple éloquent de cet humanisme profond et sans fauxsemblant qui anime les cœurs et les esprits de nos compatriotes. Debout face à l'adversité du virus, le pays dans toute sa diversité se tient comme un seul Homme avec fierté et patriotisme. L'élégance d'un peuple et la force d'une Nation ne peuvent qu'avoir raison de cette intempérie que nous traversons.

Plus que jamais, l'Afrique doit prendre en charge sa destinée à la faveur d'un engagement renouvelé qui met le développement humain au centre des priorités. Le continent n'a pas vocation à être passif dans un monde où le système multilatéral a montré ses limites et la mondialisation ses imperfections. Aujourd'hui, si l'aide financière et technique venant d'autres horizons est évidemment la bienvenue, elle ne constituera pas, à elle seule, le salut d'un continent aux défis multiples. En toute lucidité et responsabilité, nous devons effectuer un travail en interne, en profondeur et par nos propres moyens pour re-

voir des réalités qui sont aujourd'hui dépassées.

Les défis que nous traversons actuellement ne sauraient être interprétés à tort comme un enjeu exclusivement sanitaire. Ses implications sur les vulnérabilités sécuritaires multiples pourraient s'avérer désastreuses en l'absence d'une action réfléchie, responsable et concertée de l'ensemble des pays du continent. A l'image de ce qui est aujourd'hui mis en place pour la lutte contre le VIH et Ebola, la menace du coronavirus doit être appréhendée avec une justesse dans l'analyse et une globalité dans la vision. Une erreur dans l'appréciation ou un laxisme dans l'action ferait courir à notre continent le risque de saper des années d'efforts valeureux dédiés à l'unique ambition de voir la paix et la sécurité régner en Afrique.

Si le temps est aujourd'hui à l'action, le moment de la réflexion viendra inéluctablement. Il s'agira alors pour le continent d'entrevoir de façon apaisée, lucide et en bonne intelligence, un bilan introspectif des lacunes, faiblesses et manquements dont on se rendra inévitablement coupable au vu des précipitations qu'exige l'urgence de la situation actuelle. Il s'agira d'inscrire à l'avenir notre action dans l'anticipation à travers la promotion d'un nouveau modèle de développement en rupture avec les référentiels d'antan, un modèle qui soit en phase avec les réalités et les ambitions d'un continent aux potentialités et ressources innombrables.

C'est cette ambition qui est à l'essence même de la vision portée au plus haut niveau par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour une Afrique qui avance à pas déterminés sur la voie dans son émergence. Globale dans son approche, inclusive dans sa démarche et solidaire dans son action, cette vision est déclinée par des engagements fermes et immuables du

Maroc envers son continent d'appartenance, sa famille institutionnelle et ses frères et sœurs africains.

Au diapason de cette démarche, le Maroc et l'Afrique du Sud se sont engagés à travailler ensemble pour développer des synergies bilatérales et continentales à même d'appuyer et de porter le projet d'une Afrique stable, prospère et étanche à toute conflucialité. La noblesse de cette ambition structurante fait aujourd'hui écho à l'exigence d'une situation délicate. Dans l'adversité face à ce virus, l'unité de cœur et d'action prévaut dans la pyramide des considérations.

Plus qu'hier la résonance des politiques de solidarité s'impose avec acuité. A enjeux communs réponse commune. L'Afrique ne sera pas reléguée aux derniers wagons des priorités, parce qu'elle est justement dans toute sa vivacité, sa jeunesse et ses ambitions engagée aux avant-gardes d'un combat planétaire ne faisant aucune concession à l'ennemi et ne s'autorisant aucun laxisme ni égoïsme dans ses démarches.

Le continent est aujourd'hui un exemple d'ambition et un modèle d'engagement. Persévérons sur ce chemin et nous vaincrons non seulement l'épidémie mais également le reste des maux qui n'ont définitivement plus leur place dans une Afrique audacieuse et résolument tournée vers un avenir de paix et de sécurité.

Si Gabriel Garcia Marquez a écrit sur l'amour en temps de choléra, l'Afrique aujourd'hui en temps de corona donne ses lettres de noblesse à l'empathie et à la solidarité. Loin de tout clivage ou démarche isolationniste, le continent devra remplir pleinement son siège dans le concert des Nations en imposant légitimement son ton et son temps.

**Youssef Amrani**  
Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en  
Afrique du Sud

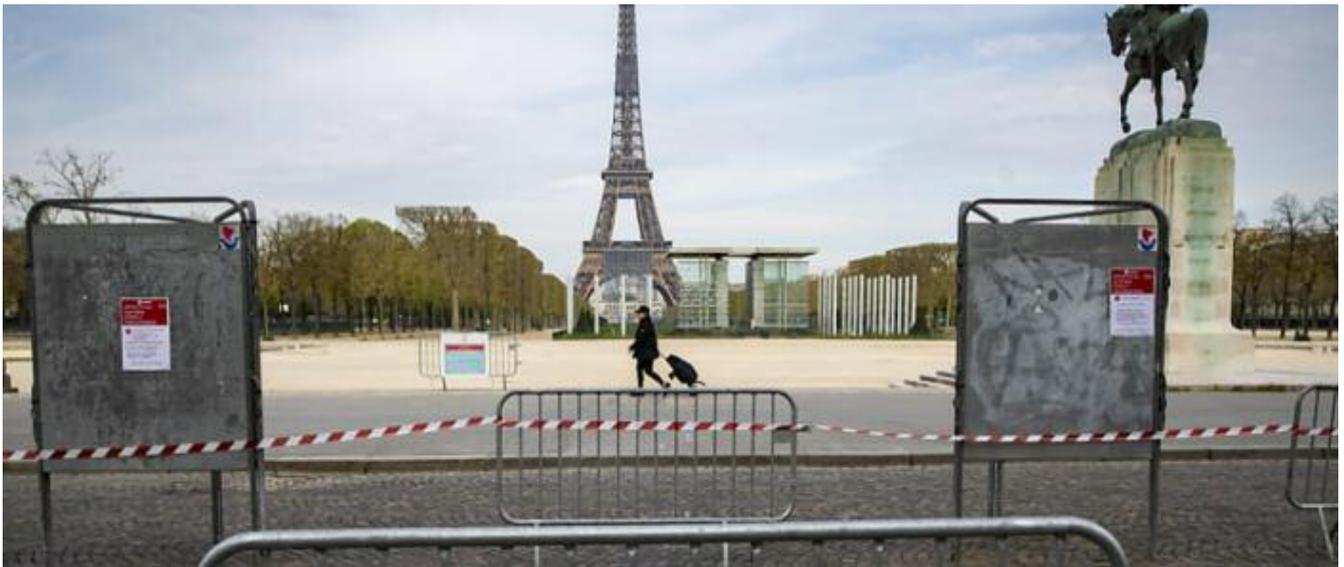


Les défis que nous traversons actuellement ne sauraient être interprétés à tort comme un enjeu exclusivement sanitaire



## Lueur d'espoir dans certains des pays les plus touchés par le Covid-19

*L'idée que le pire est passé fait son chemin aux Etats-Unis*



La pandémie de coronavirus continue de sévir dans le monde mais certains des pays les plus touchés entrevoient une lueur d'espoir: après l'Espagne, où "l'hibernation" économique a pris fin, la France a fixé au 11 mai la date du début du déconfinement, et l'idée que "le pire est passé" fait aussi son chemin aux Etats-Unis.

Des responsables soulignent toutefois les dangers de procédures de déconfinement trop rapides. "L'ère de la mondialisation signifie que le risque de réintroduction et de résurgence de Covid-19 va continuer", a ainsi averti le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

En Italie, où le confinement et l'arrêt quasi total de l'activité économique imposé depuis plus d'un mois a été prolongé jusqu'au 3 mai, quelques commerces, comme les librairies ou les laveries, ont été autorisés à rouvrir mardi dans certaines régions. Mais cet allègement, annoncé le 10 avril par le chef du gouvernement Giuseppe Conte, reste marginal.

L'Autriche, elle, a ouvert mardi ses petits commerces, estimant avoir suffisamment "aplati" sa courbe des infections.

Lundi, la France, un des pays les plus durement frappés par l'épidémie, a prolongé d'un mois son confinement. Mais le président Emmanuel Macron a aussi esquissé la levée des restrictions et une réouverture des écoles.

"L'épidémie commence à marquer le pas", a assuré M. Macron dans une allocution télévisée, annonçant que le 11 mai sonnerait le début du déconfinement partiel de la France, où le Covid-19 a fait près de 15.000 morts.

Mais ce sera une sortie progressive: si les écoles doivent rouvrir peu à peu à partir du 11 mai, les bars, restaurants ou cinémas resteront fermés jusqu'à nouvel ordre, tout comme les frontières avec les pays non-européens.

Lors de ce début de déconfinement en France, toute personne présentant des symptômes sera testée et, si elle est positive, mise en quarantaine. Le masque de protection "pourrait devenir systématique" dans "certaines situations" comme les transports en commun, a déclaré M. Macron, qui a reconnu que la France était "à l'évidence mal préparée" pour faire face à une telle pandémie.

Aux Etats-Unis, "le pire est passé" dans l'Etat de New York, a déclaré le gouverneur Andrew Cuomo, bien que l'Etat ait franchi lundi la barre des 10.000 morts. "Nous sommes en train de contrôler la propagation" du virus, a-t-il estimé.

"Le pire est passé si nous continuons à être intelligents" et à suivre les mesures de confinement, a néanmoins précisé le gouverneur. "Si nous faisons quelque chose de stupide, vous verrez ces chiffres remonter dès demain", a-t-il averti.

Andrew Cuomo commence à envisager avec prudence l'après-confinement, qui prévoyait dans un premier temps "le redémarrage de

certaines activités, en maîtrisant un fragile équilibre".

Dans l'ensemble de la première puissance mondiale, la décision de "rouvrir" l'économie sera cruciale - "la plus importante de ma vie", martèle le président Donald Trump.

"Nous sommes très près d'achever un plan pour ouvrir notre pays", a déclaré lundi M. Trump, qui a évoqué "un plateau" de l'épidémie. "Nous voulons ouvrir notre pays et revenir à une vie normale".

Son conseiller scientifique Anthony Fauci a estimé que l'économie pourrait redémarrer graduellement en mai grâce à un début d'amélioration des principaux indicateurs de la

propagation. Les gouvernements du monde entier placent sur la stratégie de reprise de l'activité, qui sera forcément graduelle pour éviter une deuxième vague plus mortelle encore que la première.

Certains pays moins touchés, comme l'Autriche, ont déjà déclenché leur plan de sortie de crise. Mais aucun parmi les plus endeuillés, comme les Etats-Unis (plus de 23.500 morts), l'Italie (plus de 20.000), l'Espagne (plus de 17.000) ou le Royaume-Uni (plus de 11.000), n'avait encore donné, comme l'a fait la France, une date précise pour la fin des restrictions les plus draconiennes.

Car dans l'immédiat, l'heure est encore au confinement. Comme Paris, et après Rome ou Madrid, Londres envisage de le prolonger.

Les "mesures actuellement en vigueur" ne devraient pas être levées immédiatement, le pays n'ayant "toujours pas passé le pic" de l'épidémie, a annoncé lundi le ministre britannique des Affaires étrangères Dominic Raab, qui dirige provisoirement le gouvernement en l'absence de Boris Johnson.

Ce dernier, contaminé par le Covid-19, était en convalescence dans la résidence de campagne des Premiers ministres, dans le nord-ouest du pays, après s'en être sorti de justesse.

En Espagne, malgré la poursuite du confinement, le gouvernement a autorisé les travailleurs, sous conditions strictes, à reprendre le chemin des usines et des chantiers, après deux semaines d'"hibernation" de toutes les activités économiques non essen-

tielles. Pour tenter de relancer une économie fragile tout en évitant un rebond des contagions, des policiers et des volontaires ont distribué, dans les métros et les gares, dix millions de masques.

Ces reprises très limitées sont permises par les nouvelles sanitaires qui s'améliorent malgré la litanie des décès égrenée chaque jour sur la planète, qui a enregistré plus de 117.000 morts depuis l'apparition du coronavirus en décembre en Chine.

En Allemagne, l'Académie nationale des sciences Leopoldina, dont les avis sont très suivis par les autorités, a aussi prôné lundi un retour "par étapes" à la normale.

En Italie ou en Espagne, les bilans quotidiens sont un peu moins lourds, et dans plusieurs pays, comme en France, le nombre de patients en réanimation à l'hôpital diminue lentement.

Aux Etats-Unis, un certain ralentissement est aussi constaté, même si on déplore toujours plus de 1.000 décès par jour (plus de 1.500 en 24 heures ont été enregistrés lundi).

En Inde, le Premier ministre indien Narendra Modi devait prononcer mardi une allocution télévisée à la nation, ont indiqué lundi ses services. Il devait annoncer une extension du confinement du 1,3 milliard d'Indiens.

L'OMS, qui avait déjà prévenu vendredi qu'une levée prématurée des mesures de confinement pourrait entraîner une "résurgence mortelle" de la pandémie, a renouvelé son message d'extrême prudence, appelant à un déconfinement "lent".



**Emmanuel  
Macron**  
*L'épidémie  
commence à  
marquer le pas*

# Des morts silencieuses dans les maisons de retraite britanniques

Les représentants des maisons de retraite au Royaume-Uni ont lancé mardi un cri d'alarme sur la situation de leurs établissements, dénonçant de nombreuses "morts silencieuses" provoquées par le nouveau coronavirus et ignorées des bilans officiels ainsi qu'un manque d'équipement.

Au Royaume-Uni, la pandémie a déjà causé plus de 11.000 décès à l'hôpital, l'un des pires bilans en Europe. Les statistiques annoncées quotidiennement par le ministère de la Santé ne comptent notamment pas les morts en maisons de retraites, faisant craindre un nombre de victimes bien plus lourd.

Les personnes âgées sont "abandonnées comme des agneaux à un massacre" a dénoncé mardi la baronne Ros Altmann, qui défend depuis des décennies les personnes âgées et vulnérables. Dans une tribune publiée par le Daily Mail, elle évoque des "morts silencieuses cachées".

Lors de la dernière conférence de presse quotidienne sur la pandémie, lundi, le conseiller médical du gouvernement britannique, Chris Witty, a estimé qu'environ 13,5% des maisons de retraites ont eu des cas.

Selon des statistiques officielles publiées mardi, le Covid-19 avait fait 217 morts au 3 avril dans les maisons de retraites

d'Angleterre et du Pays de Galles. Au total, selon cette source, la pandémie avait fait à cette date 6.235 morts, soit 15% de plus qu'enregistré à l'hôpital.

Les professionnels s'inquiètent d'un nombre de victimes atteignant depuis des proportions considérables, la fédération Care England ayant évoqué la semaine dernière un millier de morts.

Un dirigeant d'une société gérante, David Behan, a indiqué mardi sur la BBC qu'un tiers de son réseau avait été touché, recensant plus de 300 morts susceptibles d'être liées au nouveau coronavirus.

Dans une lettre envoyée lundi au ministre de la santé, plusieurs associations se sont alarmées de la situation.

"Nous avons un besoin ur-

gent de tests et d'équipements de protection pour les maisons de retraite" ont-elles demandé. Elles décrivent des personnes âgées auxquelles l'on demande de ne pas se rendre à l'hôpital et qui "sont coupées de leurs familles, au moment où elles en ont le plus besoin".

Une étude réalisée dans cinq pays, Royaume-Uni non inclus, indique que près de la moitié

des victimes du virus se trouvent dans les maisons de retraite.

Selon des données recueillies par une équipe de la London School of Economics dans cinq pays européens (l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Belgique et la France), entre 42 et 57% de l'ensemble des décès liés au virus concernaient des résidents de maisons de retraite.



## Face au virus, Pékin se mue en cité interdite

Redoutant une nouvelle flambée épidémique au cœur du pouvoir chinois, la ville de Pékin a mis en place une grande muraille administrative pour surveiller de près l'arrivée des personnes en provenance du reste du pays.

Depuis fin mars, la Chine, où le Covid-19 a fait son apparition à la fin de l'an dernier, a pratiquement interdit l'entrée des étrangers sur son territoire et réduit à leur plus simple expression les vols internationaux au départ et à l'arrivée du pays.

Le géant asiatique, qui semble avoir largement éradiqué le virus, craint sa réapparition via les cas importés, alors que le nombre de contaminations approche les 2 millions dans le monde entier.

Mais Pékin va plus loin que le reste du pays et impose une quarantaine de 14 jours à toute personne

arrivant d'une autre province, qu'elle soit ou non porteuse du nouveau coronavirus.

Une politique liée à sa place au cœur du régime communiste, selon des analystes.

Bousculé par l'épidémie qui a contaminé plus de 82.000 personnes dont 3.300 mortellement dans le pays, le pouvoir du président Xi Jinping a reporté sine die la session du parlement qui devait se dérouler début mars -- une première depuis des décennies pour la grand-messe annuelle du régime.

Avant d'accueillir à nouveau des milliers de députés de tout le pays, y compris des régions les plus contaminées, la capitale doit s'assurer qu'elle a éradiqué le virus, estime Ma Liang, professeur à l'École d'administration et de politique publique de l'Université du Peuple.

"Renforcer la gestion des personnes qui reviennent à Pékin est

devenu la priorité numéro un", analyse-t-il. "Autrement, il est impossible de créer les conditions nécessaires pour réunir" le parlement.

Le but ultime des mesures de sécurité imposées à Pékin est de protéger l'élite du Parti communiste chinois (PCC) au pouvoir, estime Alfred Wu, professeur à l'Université nationale de Singapour.

Dans le viseur: les millions de travailleurs migrants originaires de province qui sont rentrés chez eux en janvier, au tout début de l'épidémie, pour fêter le Nouvel An chinois et qui, pour certains, attendent encore de pouvoir revenir dans la capitale.

Une employée de maison, Chen Na, ne peut ainsi quitter sa province de l'Anhui (est) parce que le secteur où elle se trouve est considéré "à haut risque".

"Quand les gens voient d'où je

viens, la conversation s'arrête immédiatement. Je ne peux même pas décrocher d'entretien d'embauche", explique-t-elle. "Je suis sans travail depuis février".

Pour les personnes bloquées à Wuhan, la ville à l'épicentre de l'épidémie, rentrer à Pékin relève du parcours du combattant.

La quarantaine de la ville a été levée le 8 avril mais, avant de gagner la capitale, ses habitants doivent prouver qu'ils ne sont pas porteurs du virus en effectuant un test de dépistage.

Ils doivent ensuite télécharger une application sur leur téléphone portable pour obtenir l'autorisation de se rendre à Pékin. Puis faire par le même canal une demande de réservation d'une place dans le train. Problème: seul un millier de tickets sont mis en vente chaque jour pour un ou deux trains spéciaux.

D'après les autorités, il y aurait

à Wuhan encore 11.000 personnes disposant d'un permis de séjour à Pékin et désireuses d'y retourner.

Arrivés à Pékin, les rapatriés sont mis en quarantaine pour 14 jours et doivent subir un nouveau test avant de pouvoir espérer reprendre une vie normale.

Dans deux gares de Wuhan, l'AFP a constaté que les voyageurs à destination de la capitale étaient parqués dans des files d'attente spéciales.

A leur arrivée à la gare de l'Ouest à Pékin, les voyageurs en provenance du Hubei, la province de Wuhan, sont dirigés vers des bus spéciaux qui les ramènent vers leur quartier -- une façon de s'assurer qu'ils n'échappent pas à leur quarantaine obligatoire.

Sur le millier de personnes rentrées de Wuhan à Pékin du 8 au 13 avril, aucune n'était porteuse du virus.

# Au Sénégal, des enfants des rues cherchent à échapper au coronavirus loin de Dakar

**D**écriés par une population craignant la contamination, pourchassés par les policiers chargés de faire appliquer le couvre-feu, les enfants et adolescents qui vivent dans les rues de Dakar se tournent vers une association pour reprendre des forces et échapper au coronavirus.

Dans la capitale sénégalaise, ville de plus de trois millions d'habitants où résidences de luxe côtoient des quartiers surpeuplés, ils sont des centaines, voire des milliers, parfois âgés de cinq ans à peine, à vivre dans la rue.

Ils ont rompu avec leur famille, fui les maltraitances d'un maître coranique ou rejoint la rue simplement par "soif de liberté", explique Cheikh Diallo, l'un des responsables de Village Pilote, une association franco-sénégalaise qui leur vient en aide depuis près de 30 ans.

Ils vivent de petits boulots, de larcins ou de mendicité, dormant à même la rue ou dans des immeubles en construction.

Mais depuis que le coronavirus a fait son apparition dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, contaminant quelque 300 personnes et causant la mort de deux d'entre elles, "la mendicité, ça ne marche plus", explique Bamba Seck, 18 ans.

Ce jeune homme aux traits juvéniles passe d'habitude ses journées et ses nuits près du Palais de justice et de la prison de Rebeuss, aux portes du centre historique et administratif de Dakar.

Dans un pays où une rumeur de contamination peut rapidement enflammer un quartier, les gens ont "commencé à se méfier de nous" quand "un gars (du voisinage) a été soupçonné d'avoir attrapé le coronavirus", raconte Bamba, assis à l'ombre d'un acacia du centre d'hébergement de l'association Village Pilote.

Comme une centaine d'autres en-



fants de la rue, il s'est réfugié il y a quelques jours dans ce vaste domaine aux allures de camp de vacances, implanté dans un paysage de dunes, de baobabs et de fromagers à proximité du Lac Rose, à une heure de route au nord de Dakar.

Dans la capitale, les restaurants qui offraient à ces jeunes démunis un peu de nourriture sont fermés ou tournent au ralenti depuis près d'un mois. Et les passants qui leur faisaient l'aumône se détournent d'eux, explique un responsable de l'association, pour qui ils vivent une "galère" sans précédent.

Les jeunes rencontrés par l'AFP se plaignent surtout d'être délogés sans ménagement de leurs "points de

chute" habituels par les forces de l'ordre chargées de faire respecter le couvre-feu nocturne instauré dans tout le pays.

"Ils jouent au chat et à la souris avec la police, ils se cachent, ils n'ont plus d'endroit où dormir... Ils sont très fatigués", souligne Cheikh Diallo, le responsable du village du Lac Rose.

Avec l'apparition du virus, l'association avait décidé de ne plus accueillir de nouveaux pensionnaires, pour éviter les contaminations. A la place, elle a organisé des distributions de vivres dans les rues de Dakar.

Interpellée par des jeunes en détresse, elle a finalement décidé de leur ouvrir ses portes, tout en plaçant les nouveaux arrivants en quarantaine

pendant deux semaines, séparant les "petits" des "grands".

Tous les matins, un infirmier vient relever leur température.

Le reste du temps, ils se reposent dans de jolies bâtisses de briques ocres, sur des matelas posés à même le sol. Certains parmi les plus âgés s'improvisent tatoueurs, pendant que d'autres s'échangent des passes avec un ballon de rugby --l'une des spécialités du centre-- ou lavent leur linge à l'eau d'un puits.

A la fin de la crise sanitaire, ils pourront retourner dans la rue, tenter de renouer avec leurs familles ou rester au Village Pilote pour y suivre des cours d'alphabétisation ou une formation aux métiers de l'hôtellerie, de

la menuiserie ou de la mécanique.

Ansu Sané, 19 ans, fait partie du groupe des adolescents en quarantaine, uniquement composé de garçons. Cinq ans après avoir quitté la Casamance, dans le sud du pays, cet "apprenti chauffeur" accompagnait jusqu'il y a peu les cars de voyageurs, juché à l'arrière du véhicule.

Mais depuis l'instauration de l'état d'urgence, la circulation entre les régions du Sénégal est interrompue et il "ne gagne plus rien", dit-il.

Au village, il prend bien soin de se laver les mains et s'inquiète pour sa famille, restée en Casamance. Fata-liste, il pense que si "Dieu veut qu'il attrape le coronavirus, (il) n'y peut rien".

## Le mois chômé en Russie, mission impossible pour les PME

**U**n mois d'avril chômé mais payé pour lutter contre le coronavirus: les promesses faites aux Russes par Vladimir Poutine s'avèrent impossibles à tenir dans une économie à l'arrêt, en premier lieu pour les petites et moyennes entreprises.

Natalia Garnova attend son salaire. Lorsqu'il sera versé, il sera divisé par deux, passant de 40.000 à 20.000 roubles (de 500 à 250 euros). "Je ne sais pas comment je nourrirai mes enfants demain!", désespère cette employée de 41 ans d'une petite société de production de meubles de Mytichtchi, dans la région de Moscou.

"Ce mois-ci, nous n'avons ni commandes ni salaires. Nous savons déjà que plusieurs personnes

seront licenciées", regrette-t-elle.

Si les députés devaient plancher mardi sur un plan d'aide aux entreprises, il est déjà trop tard pour certaines d'entre elles.

Selon une étude du Centre de recherche stratégique, think tank proche du pouvoir, environ un tiers des mille entreprises interrogées a forcé ses employés à des congés sans solde dès la première semaine chômée (commencée le 28 mars) décrétée par le président russe pour enrayer la propagation du Covid-19.

Près de la moitié d'entre elles a baissé les salaires, 16% ont procédé à des licenciements et 9% sont concuées de faire faillite en 2020.

Selon la Cour des comptes, le nombre des chômeurs pourrait

passer lui de 2,5 à 8 millions dans le courant de l'année.

Sans parler des auto-entrepreneurs comme Olga Novikova, coach sportive de 29 ans, dont les revenus ont simplement disparu.

"Plus ça dure, plus il devient difficile de survivre", craint-elle. Elle ne peut plus donner de cours dans les salles de sport depuis leur fermeture, et les cours particuliers dans les espaces publics sont interdits.

Elle "essaie de s'organiser en ligne" mais se heurte à la concurrence d'une abondante offre gratuite.

Pour la population russe, au pouvoir d'achat déprimé depuis des années, la situation pourrait s'avérer délicate. D'autant que près de deux tiers de Russes n'ont pas

d'économies, selon une étude du centre Levada (2019).

Le gouvernement a certes pris des mesures de soutien aux entrepreneurs, sous forme de réductions d'impôts et reports de paiements. La Banque centrale a débloqué des fonds pour les banques, leur permettant de soutenir les entreprises par des crédits à taux zéro.

Mais selon Igor Nikolaïev, directeur de l'Institut d'analyse stratégique de FBK Grant Thornton Russie, "elles devraient être plus importantes et mieux ciblées. Il devrait y avoir un soutien direct aux citoyens, ceux qui souffrent le plus de la situation".

"L'Etat a de l'argent", rappelle-t-il, citant le fonds souverain, riche de quelque 160 milliards de dollars

et que le Kremlin semble réticent à entamer.

"Si une entreprise n'a pas de revenus, comment payer les salaires? (...) Il faut les subventionner", affirme M. Nikolaïev au sujet des PME, les grands groupes ayant davantage de ressources.

Autrement, selon lui, la Russie risque de glisser dans une crise de l'ampleur de celle des années 1990, après l'effondrement de l'URSS: "En 1992, le PIB a baissé de 14,5%. L'économie russe risque de tomber au même niveau".

Le 8 avril, M. Poutine a demandé aux gouverneurs régionaux de bien cibler les mesures pour ne pas trop pénaliser les économies locales, alors que la majorité des régions ont pris des mesures de confinement.

# Au Mexique, le personnel médical est ostracisé



**D**epuis qu'elle se bat pour ses patients atteints par le nouveau coronavirus, Karen, médecin-urgentiste dans un hôpital public de Mexico, constate que, dans le meilleur des cas, lorsqu'elle marche dans la rue en tenue de travail, on l'évite.

Contrairement à la France et à plusieurs pays européens touchés par l'épidémie où la population se met aux fenêtres pour ovationner les professionnels de la santé aux prises avec le Covid-19, au Mexique, l'attitude à leur rencontre peut-être franchement hostile.

Avec la multiplication jour après jour des cas de coronavirus au Mexique -- 4.661 personnes contaminées et 296 décès -- l'ostracisme, voire les agressions physiques et verbales à l'encontre des soignants, sont en augmentation, comme en témoignent plusieurs d'entre eux.

Une infirmière a été aspergée de chlore par un inconnu dans l'Etat de Sinaloa, dans le nord du pays. Une autre a été battue à mort lorsqu'elle est allée prendre un café près de son hôpital, dans l'Etat de San Luis Potosi (centre), le 2 avril.

Des habitants d'une ville de l'Etat de Morelos (centre) ont

menacé de brûler l'hôpital local si celui-ci acceptait des patients atteints de coronavirus.

"Aujourd'hui, sortir en pyjama chirurgical dans la rue, ce n'est plus comme avant", explique à l'AFP la jeune femme de 31 ans qui préfère rester anonyme par crainte pour sa sécurité.

"Les gens m'évitent. Dans un magasin, on vient de me rendre la monnaie en la posant sur le comptoir, sans me la donner directement", raconte-t-elle, outrée. "Nous allons devoir apprendre à vivre avec ça, malheureusement", ajoute-t-elle.

Karen éprouve le besoin de préciser que son "uniforme" est toujours impeccable et qu'elle prend trois douches quotidiennes.

D'autres médecins, infirmiers et personnels soignants toutes catégories partagent l'expérience de Karen. Eux aussi, en se confiant à l'AFP, ont préféré ne pas dévoiler leur identité par crainte de représailles de leur entourage immédiat.

L'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS), principale institution de santé publique du pays, a "fermement" condamné ces violences. "Elles n'ont aucun sens, aucune justification.

C'est proprement scandaleux. Ne laissons pas la peur nous aveugler", s'est insurgée le 8 avril la directrice de l'IMSS, Zoé Robledo.

Le Conseil national pour la prévention de la discrimination (Conapred) a indiqué pour sa

part que les plaintes déposées par des soignants avaient doublé entre le 6 et le 9 avril.

"Les plus récurrentes font suite à l'interdiction d'utiliser des moyens de transport signifiées à des personnels de santé et des personnes diagnostiquées, cibles d'agressions verbales", fait savoir le Conapred dans un communiqué.

Ariadna, une infirmière de 27 ans d'un hôpital privé de la capitale mexicaine, s'est vue interdire de pénétrer dans un magasin en raison de son uniforme médical. Elle s'était auparavant heurtée aux refus des taxis de s'arrêter pour la ramener chez elle.

"Ils nous regardent différemment, nous essayons de sortir le moins possible en uniforme", explique-t-elle. "Il m'est arrivé d'aller acheter du pain et qu'on ne veuille pas me servir. Les gens s'éloignent de moi et me demandent pourquoi je sors de l'hôpital".

"Je ne sais pas de quoi j'ai le plus peur : du virus ou de ceux qui nous agressent", confie-t-elle. Elle raconte que dans l'immeuble où vit une collègue, il est interdit aux soignants de profiter des parties communes.

"Il y a eu des collègues qui ont été agressés. Ce sont des

violences psychologiques et verbales. Nous avons donc décidé de ne plus sortir en tenue de travail pour rentrer chez nous", déplore Victoria, une infirmière de 25 ans, employée dans un autre hôpital public de Mexico.

Victoria raconte qu'il s'agissait d'abord d'une suggestion. Puis est tombé l'ordre des autorités hospitalières.

Face à ces attaques répétées, la police de la capitale a annoncé la mise en place d'une surveillance des centres de santé.

"Cette opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'urgence sanitaire", a indiqué la Police dans un communiqué. "Nous souhaitons coopérer avec le personnel de chaque établissement de santé pour les soutenir en cas de besoin", prévient le document.

Ariadna reconnaît que cette situation l'attriste. Elle espère toutefois pouvoir continuer à faire son travail.

"En fin de compte, si l'un de ces agresseurs est hospitalisé chez nous, nous le soignerons comme tout le monde", dit-elle. "Quand vous êtes devant un patient, vous ne pensez pas qu'il aurait pu être un de vos agresseurs. Notre priorité, c'est sauver la vie de tous les patients".



Face aux attaques répétées, la police a annoncé la mise en place d'une surveillance des centres de santé

# Les “Cahiers d’El Jadida”, relais de la mémoire mazaganaise



Deux siècles nous séparent du moment où le sultan du Maroc ordonna de reconstruire la cité de Mazagan, abandonnée depuis le départ des Portugais, et de la renommer El Jadida. Petite cité cosmopolite, El Jadida-Mazagan a, depuis, abrité, en plus d’une communauté autochtone musulmane et juive, diverses autres populations étrangères française, gibraltarienne, espagnole, italienne, allemande, suisse, portugaise et même arménienne.

Après la Deuxième Guerre mondiale, mais surtout en raison du contexte lié à l’Indépendance, un nombre important de familles quitta la ville, certaines vers Casablanca et Rabat, et d’autres, juives ou étrangères, optèrent pour l’immigration vers la France, le Canada, l’Espagne ou Israël. Beaucoup de Mazaganais se sont sentis arrachés à leur ville natale ou d’adoption ainsi qu’à leur histoire familiale et sociale. La conjoncture les a contraints à prendre le chemin de l’exode. La majorité d’entre eux n’avaient jamais imaginé devoir quitter leur cité un jour. Pour les personnes qui sont parties comme pour celles restées sur place, la déchirure et la frustration étaient grandes et partagées.

Le départ définitif de ces Mazaganais, nationaux et étrangers, marquait la fin d’une ère à jamais révolue. Cependant, ce départ physique ne signifie pas, pour autant, oubli. En effet, le traumatisme de la séparation et de la fin d’un passé commun rejaillit de génération

en génération à la faveur des souvenirs, des évocations orales et des bribes de mémoire.

En tant que chercheur marocain travaillant sur l’histoire locale, j’ai voulu faire le trajet vers cette mémoire mazaganaise afin de participer à sa sauvegarde et à sa transmission. Comme l’a défini le philosophe Paul Ricoeur, toute mémoire est certes une représentation du passé. Mon projet éditorial « Les cahiers d’El Jadida » lancé en 1993, a été globalement dévolu à ce but. La série des cahiers que j’ai publiés à ce jour a permis de collecter de très nombreux témoignages de ce passé cosmopolite vieux d’un siècle, sinon plus. Ainsi, j’ai donné la parole aux anciens Marocains et résidents français de la cité, aux membres de la communauté juive, aux résistants contre le Protectorat, aux marins, aux agriculteurs-colons, aux femmes et autres Mazaganais ayant vécu dans la ville.

Au cours de presque une trentaine d’années d’investigations, j’ai pu définir trois groupes porteurs de cette mémoire mazaganaise : les Marocains ayant vécu à El Jadida au temps du Protectorat, les Jdidis de confession juive de la diaspora et les Européens, principalement Français, ayant quitté la ville aux lendemains de l’Indépendance. Ces catégories de personnes ainsi que leurs héritiers sont demandeurs de cette histoire qui se prolonge par la transmission orale notamment. Il s’agit de récits, pour la plupart, concordants, pleins de reconnaissance et d’amour pour le pays d’origine et de respect envers l’autre. Certes, ces récits basés sur la mé-

moire restent des constructions subjectives mais il n’en demeure pas moins qu’ils sont utiles pour éclairer les brèches de l’histoire et pallier le manque de l’écrit.

J’ai pu apprécier, lors des différentes rencontres que j’ai animées sur le sujet de la mémoire mazaganaise au Maroc ou en France, l’attachement des anciens et de leurs héritiers à un terroir et à une histoire. Je suis très souvent sollicité par ces groupes mémoriels pour rapporter leurs souvenirs et les faire connaître. Comme le précise la sociologue Denise Jodelet : « Ces groupes mémoriels défendent une histoire collective contre l’oubli, la censure, la négligence ou l’irrespect ». En tant que chercheur profondément investi dans ce projet, j’ai pu constater que maints porteurs de cette mémoire, Marocains comme étrangers, estiment qu’à travers mon travail, ils peuvent perpétuer leurs témoignages à la postérité. Cette entreprise est jugée utile et porte aujourd’hui ses fruits en favorisant échanges et dialogue entre les générations.

Le projet des « Cahiers d’El Jadida » était un véritable défi, l’objectif ambitieux, le chemin incertain. La tâche, il est vrai, n’est pas toujours aisée. Ce travail exige un effort soutenu en termes de recherche, de documentation, de contacts, de visites du terrain et de financement. Des marques de reconnaissance que l’on me témoigne, je tire quelque fierté. Elles me laissent à penser avoir réussi dans mon entreprise.

Par Mustapha Jmahri  
Ecrivain

L'application "Madmoun" lance la création de comptes de paiement mobile à distance

La solution de paiement mobile "Madmoun" vient de lancer l'ouverture de comptes de paiement mobile à distance avec un plafond de 5.000 dirhams au profit de ses clients, annonce Maymouna services financiers (MSF).

Dans un communiqué, MSF se dit mobilisé pour permettre à ses clients d'ouvrir des comptes de paiement mobile et sans sortir de chez eux, opération qui nécessitait auparavant une présence physique dans les agences accréditées: [www.madmounapp.ma](http://www.madmounapp.ma).

"Parce que la santé de nos clients est une priorité pour notre établissement de paiement, nous avons fait évoluer notre solution Madmoun, pour permettre à tous nos clients d'avoir un compte de paiement avec un plafond plus important pour pouvoir faire des opérations à distance", poursuit MSF.

Ce compte permet le paiement de factures d'électricité et d'eau, de téléphone avec les trois opérateurs Inwi, Orange, Maroc Telecom, précise le communiqué, ajoutant que les clients peuvent, également, recharger leur compte et celui d'un autre bénéficiaire ou encore d'envoyer et de recevoir de l'argent, tout en restant à la maison.

Pour ce faire, rapporte la MAP, le client devra télécharger l'application "Madmoun", disponible sur Google Play Store et App Store, et procéder à la pré-souscription de l'ouverture de son compte "Madmoun Imtiyaz" plafonné à 5.000 dirhams, renseigner ses coordonnées et scanner sa carte d'identité nationale en recto/verso. La souscription sera complétée par l'agence MSF avec la constitution du dossier correspondant, sans que le client ait besoin de se déplacer.

Afin d'assister ses clients dans toutes leurs démarches, MSF a mis en place un service WhatsApp à contacter sur le numéro 06 50 80 80 80. Le centre de service à la clientèle de MSF reste également joignable sur le numéro 080 2000 800 avec des horaires exceptionnellement adaptés. MSF rappelle également la mise en ligne, dernièrement, d'un nouveau service au niveau de son application mobile pour permettre à ses clients de contribuer au Fonds de lutte contre la pandémie du Covid-19, témoignant de sa solidarité et son implication pour lutter contre cette pandémie.

Maymouna services financiers est un établissement de paiement agréé par Bank Al-Maghrib. Il offre des services à valeur ajoutée adaptés à toutes les populations, favorisant ainsi l'inclusion financière.

Les compétences de MSF, leur connaissance du marché et leurs expertises technologiques permettent d'offrir une panoplie de services adaptés aux besoins de chacun.

## L'économie nationale prise en tenaille



La crise sanitaire liée à la nouvelle pandémie du coronavirus (Covid-19), qui sévit actuellement au Maroc et dans le monde, aura des répercussions négatives sur les principaux équilibres macro-économiques nationaux en 2020.

En effet, « en dépit des efforts mutuels des différents acteurs, aussi bien publics que privés, en vue d'accompagner et soutenir l'économie nationale en cette année exceptionnellement difficile, la profondeur de cette nouvelle crise et ses répercussions, amplifiées par la succession de deux années de sécheresse, devraient fortement impacter les équilibres macro-économiques nationaux en 2020 », selon CDG Capital.

Dans sa note annuelle macro-économique et taux, intitulée « Economie nationale et marché de taux face aux enjeux du Covid-19 et de la sécheresse », CDG Capital constate, à ce propos, que l'évolution de ceux-ci « s'affiche fortement impactée par deux événements majeurs ».

Il s'agit de la crise du Covid-19 dont les implications sont néfastes sur l'ensemble des composantes de l'économie nationale et de la confirmation d'une deuxième année de sécheresse avec des conditions climatiques très défavorables qui ont généré « une dégradation de la récolte céréalière et un recul du taux de remplissage des barrages ». Une nouvelle année de sécheresse qui, souligne l'étude, devrait accentuer l'impact négatif observé en 2019 sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment en zones rurales.

Dans ce contexte exceptionnellement difficile, l'étude conduite par Zhani Ahmed (économiste à CDG Capital) montre que « la gravité de

l'impact sur l'économie nationale dépend dans une large mesure de la durée de cette crise sanitaire et de la profondeur de ses séquelles, aussi bien sur le système productif que sur la stabilité du système monétaire et financier national ».

Dans ce contexte particulier, les analystes de CDG Capital concèdent que l'exercice de prévisions et de projections est extrêmement délicat du fait de l'exclusion des approches comparatives, de l'absence de crises similaires au cours des dernières décennies et de la difficulté de prévoir l'intensité des chocs sur les différents équilibres macro-économiques.

Ainsi, sur la base du plan de soutien retenu par le Comité de veille économique (CVE), composé de grandes instances économiques et sociales du pays et dont les solutions portent sur une période de



**Le Covid-19 et la sécheresse devraient fortement impacter les équilibres macro-économiques en 2020**

quatre mois, allant de mars à juin, les projections de CDG Capital prennent en compte « cet horizon de résolution de la crise avec une reprise prévue pour juillet en 2020 ».

Des projections qui font état du ralentissement supplémentaire de la croissance et du rebond de l'inflation au cours de cette année. « Le comportement de la croissance économique et de l'inflation dépend, dans une large mesure, de la performance de la saison agricole, qui s'affiche fortement corrélée à la production céréalière, et ce en dépit des efforts de diversification entrepris dans le cadre du Plan Maroc vert (PMV) », relève d'emblée la note.

Sans surprise, l'étude annonce que le déroulement des conditions climatiques de la saison agricole en cours présage « une campagne agricole en détérioration comparativement à la précédente, dont les résultats ont été largement en dessous de la moyenne décennale (80 millions de quintaux), avec une production céréalière estimée à 52 millions de quintaux en 2019. Ce qui correspond à -49,3% en glissement annuel.

Selon ladite étude, la valeur ajoutée agricole devrait baisser pour la deuxième fois consécutive pour s'établir à -6% contre -4% estimée pour l'année 2019. Tandis que la croissance non agricole devrait fortement ralentir à un niveau historiquement bas de 1,2% estimé par le Haut-commissariat au plan (HCP) pour l'année 2019 ; tout comme la demande intérieure qui devrait également fortement ralentir sous l'effet des pertes d'emplois causées par cette nouvelle crise conjoncturelle.

La note suggère aussi la détérioration du pouvoir d'achat dans le

monde rural, suite à la succession de deux mauvaises saisons agricoles ; une forte dégradation prévue des transferts des RME ; le ralentissement de la distribution des crédits bancaires ; tandis que la contribution de l'investissement devrait baisser, passant de 0,2% en 2019 à -1,2% en 2020.

Concernant la demande étrangère, elle « devrait se redresser pour contribuer à hauteur de 1,3% du PIB en 2020 contre -0,4% l'année précédente », souligne l'étude. Pour ce qui est de l'inflation, elle soutient que l'année 2020 devrait connaître un léger rebond à 1,3%.

Soulignons que d'autres projections sont également relevées dans cette étude qui s'attend à une atténuation du déficit commercial en 2020 et au recul des flux financiers.

Dans ce volet, pour 2020, le rapport indique que les réserves de change devraient subir l'impact négatif de la baisse du solde du tourisme, les transferts des RME et des IDE. Ainsi, le flux net global émanant de ces trois sources devrait reculer de -54,5Mrd DH à 87,3Mrd DH estimé pour l'année 2020.

Enfin, alors que l'assouplissement des conditions de financement se poursuivra en 2020, l'étude s'attend aussi à un ralentissement des crédits bancaires aux entreprises non financières.

S'il est convaincu que les mesures prises par le CVE devraient amortir l'ampleur du double choc sur la conjoncture nationale, le rapport prévient toutefois que « la nature de cette nouvelle crise devrait rendre difficile la reprise de la productivité et le rétablissement des équilibres macro-économiques, notamment les déficits jumeaux ».

Alain Bouithy

# La Bourse de Casablanca frappée de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19

La Bourse de Casablanca a fortement chuté au cours des trois premiers mois de l'année, frappée de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19, à l'instar des marchés financiers internationaux.

La place casablancaise a entamé l'année en bonne mine, son indice vedette, le Masi, a atteint un plus haut de 12.633,57 points en date du 22 janvier et a clôturé le premier mois de 2020 en nette hausse de 2,96%.

Toutefois, la BVC, rattrapée par la psychose liée au coronavirus, s'est effondrée en mars. Ses deux principaux indices, Masi et Madex, se sont repliés à 9.704,85 et 7.876,80 points, enregistrant des baisses de 20,85% et 21,26% respectivement.

Sur l'année, rapporte la MAP, ces deux baromètres affichent des contre-performances de -20,27% et -20,59% respectivement. En valeur, ce sont 123,67 milliards de dirhams (MMDH) de capitalisation qui sont partis en fumée en l'es-

pace de trois mois.

S'agissant des indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a chuté de 21,09%, à 8.551,88 points, et le FTSE Morocco All-liquid a perdu 21,40% à 8.259,42 points.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a cédé à son tour 22,11% à 742,34 points.

Au volet des variations sectorielles, aucun secteur sur les 24 de la cote n'est parvenu à échapper à la baisse. Le plus fort repli est à l'actif des "Loisirs et hôtels" (-42,32%), l'un des secteurs les plus impactés par la crise du coronavirus. De même le secteur "Participation et promotion immobilière" a chuté de 42,19%, alors que celui des "Ingénieries et biens d'équipements industriels" a perdu 41,86%.

Le secteur des mines a enregistré, quant à lui, une forte baisse de 34,28%, sous l'effet des replis notamment de Managem (-44,82%) et Minière Touissit (-33,05%). SMI et Rebab Company ont, en revanche, limité leurs pertes à respectivement -4,34% et -5,79%.

Les banques (-22,62%) ont aussi souffert considérablement au premier trimestre 2020, avec des chutes de -25,47% pour Attijariwafa Bank, -22,16% pour BCP, -18,75% pour Bank of Africa, -17,76% pour BNCI, -15,38% pour CIH et -13,93% pour CDM.

Au niveau de la physionomie, 66 valeurs ont terminé la période en baisse, contre seulement 7 en hausse. Il s'agit de Maroc Leasing (+18,71%), Réalisations Mécaniques (+11,52%), Maghrebail (+7,85%), Auto Nejma (+5,95%), Agma (+4,39%), Label Vie (+4,36%) et Maghreb Oxygène (+0,05%).

Au registre des échanges, de-



puis le début de l'année et jusqu'à fin mars, le volume global brassé dans la Bourse de Casablanca s'est élevé à près de 15,85 MMDH, en progression de 34,25% en comparaison avec le premier trimestre de l'année dernière.

Cette hausse s'attribue au marché central dont le volume transactionnel a augmenté de plus de 147,7% à 12,56 MMDH.

Par valeur, Itissalat Al-Maghrib est arrivée en tête du podium des valeurs les plus actives. Elle a drainé plus de 2,76 MMDH, soit près de 22,03% des échanges. Elle est suivie par l'action Attijariwafa

Bank qui a canalisé près de 2,37 MMDH, soit 18,88% des échanges. En troisième position, on retrouve Cosumar qui a enregistré un flux de 967,1 millions de dirhams (MDH), et en 4ème position BCP avec 775,44 MDH.

Pour sa part, le marché de blocs a généré un volume de 1,23 MMDH, contre 3,54 MMDH une année plus tôt.

En référence à la catégorie des intervenants sur le marché actions du compartiment central, les Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) ont concentré 44% du volume de ce

premier trimestre, en progression de 8 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de 2 points en glissement annuel, selon le dernier rapport sur le profil des investisseurs en Bourse de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Les personnes morales marocaines ont représenté 35% du volume, en progression de 7 points de pourcentage par rapport au T1-2019, tandis que les personnes physiques marocaines et les personnes morales étrangères ont drainé des parts respectives de 9,2% et 8,9%.



La place casablancaise a chuté fortement au premier trimestre 2020

## Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020



La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégage par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020.

Le bulletin indique, en effet, que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 68,5 MMDH contre

63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%. Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée, relève la même source.

Et de noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à

175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant.

Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles ont atteint 50,6 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH, précise le bulletin, ajoutant que le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 27,3 MMDH.

La même source fait également ressortir que les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%, tandis que les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%.

# Art & culture

## Les artistes africains donnent de la voix contre le coronavirus



Face à la pandémie de coronavirus, de nombreux artistes africains se mobilisent pour sensibiliser la population. En chanson et en vidéo, ils donnent des conseils à leurs compatriotes pour enrayer la propagation du virus.

Le président libérien George Weah a été l'un des premiers à chanter un texte, écrit par ses soins, selon ses services, pour sensibiliser la population à la lutte contre le coronavirus. "Mes compatriotes libériens, dressons-nous ensemble pour combattre le coronavirus. Dieu bénisse l'Afrique et le reste du monde", scande en anglais plus qu'il ne chante, le président sur une musique enjouée de percussions et de cordes agrémentée de voix féminines. L'ancienne star du foot, devenu président il y a deux ans, dispense pendant environ six minutes la bonne parole sur la manière dont le virus se propage, sur la nécessité de se laver les mains et sur les

symptômes de la maladie.

En Ouganda, le chanteur et député Bobi Wine, opposant au président ougandais Yoweri Museveni, a publié un clip dans lequel il encourage ses compatriotes à bien effectuer les gestes barrières contre le virus. "La mauvaise nouvelle est que tout le monde est une potentielle victime", chante-t-il dans cette vidéo enregistrée dans un studio. "Mais la bonne nouvelle, c'est que tout le monde est également une potentielle solution", ajoute Bobi Wine, de son vrai nom Robert Kyagulanyi. "Discipline", "hygiène personnelle", "laver vos mains", scande le député et chanteur.

Connu pour son engagement contre la corruption, le collectif sénégalais Y en a marre a, quant à lui, produit en un temps record une chanson et un clip intitulé "Fagaru Ci Corona" ("prévenir le corona" en wolof). Habituellement très critiques envers les autorités, les artistes de ce mouvement ont

même demandé l'approbation du ministère de la Santé. "On a rencontré le ministre de la Santé, parce qu'on ne voulait pas communiquer à contre-courant du ministère. Ils ont validé les messages du morceau. Aujourd'hui, il faut faire taire les querelles politiques", a expliqué le rappeur Malal Talla à RFI.

Au Maroc, le chanteur Nouamane Lahlo a lui aussi décidé de prendre la plume pour lutter contre la pandémie. Dans une chanson intitulée sobrement "Corona", il incite les marocains à faire preuve de solidarité en cette période difficile. Chez nos voisins algériens, le duo KadaWmiloud a choisi de partager en rap les gestes à adopter au quotidien pour lutter contre la propagation du virus.

Pour tenter de faire comprendre en souriant à ses compatriotes l'importance de la crise sanitaire, la chanteuse nigérienne Asa a posté une vidéo humoristique sur son compte Instagram.

Dans celle-ci, l'artiste conseille bien entendu de se laver les mains, mais aussi de "daber" en cas d'éternuements.

En Afrique du Sud, la chorale Ndlovu Youth Choir est connue pour avoir participé à l'émission America's Got Talent. Face à la pandémie de coronavirus, cette formation composée de jeunes de la province de Limpopo a décidé de réaliser une vidéo dans laquelle elle rappelle elle aussi les bons gestes barrières. L'Afrique du Sud est le pays africain le plus touché par le virus.

Au Burkina Faso, l'Unicef s'est associé au rappeur Smarty pour produire une chanson qui lutte contre les rumeurs et les fausses informations. "Les rumeurs disent que c'est maladie des Blancs, que Mamadou le guérisseur a son médicament. Les rumeurs disent que c'est une attaque biologique, Monsieur Rumeur finira par enterrer l'Afrique", chante notamment l'artiste en guise d'avertissement.

## Des œuvres d'art aux balcons berlinois



Alors que galeries et musées sont clos pour cause de pandémie, une cinquantaine d'artistes installés à Berlin présentent leurs œuvres... sur leur balcon et invitent le public à "une promenade intime" à la découverte de leurs créations. "Alors que notre liberté de déplacement est suspendue, (les balcons) sont devenus des sites uniques de performances au quotidien ou de mobilisation civique", explique le collectif d'artistes qui a monté ce projet dans le quartier artistico-bobo de Prenzlauer Berg, dans l'Est de la capitale. Les balcons sont des "sorties de secours pour prendre l'air, passer un moment au soleil ou fumer" en ces temps de confinement, expliquent aussi les deux commissaires de l'exposition, Övül Durmusoglu et Joanna Warsza qui ont donné 48 heures aux artistes pour donner libre cours à leur imagination. A Berlin où le confinement n'est pas aussi strict que dans d'autres Etats régionaux d'Allemagne, promeneurs et curieux sont invités à lever le nez pour admirer les œuvres: ici une échelle en branches d'arbres, là des photos en noir et blanc de gens à leur balcon à Athènes ou Cordoue.

L'une des installations présente de longs pans de papier toilette qui dégringolent le long de la façade d'un immeuble, illustrant la ruée des Allemands sur le précieux produit depuis l'arrivée du nouveau coronavirus en Europe. La manifestation "avec zéro budget, sans vernissage, sans foule" se veut "une promenade intime à la recherche de signes de vie et de l'art".

# Grand Corps Malade dévoile un slam engagé pour les soignants



Avec l'aide du compositeur Mosimann et de son ami et producteur Rachid Kallouche, Fabien Marsaud, alias Grand Corps Malade, vient de sortir le titre «Effets secondaires». Une chanson en hommage à deux hôpitaux, de Mantes-la-Jolie et de Saint-Denis, et qui vante les bienfaits de la solidarité.

«L'intégralité des revenus de ce morceau sera reversée à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis (93) et l'hôpital François Quesnay de Mantes la Jolie (78) via la Fondation Hôpitaux Paris - Hôpitaux de France», explique ainsi le slammeur-réalisateur.

Ce beau geste solidaire pour venir en aide au personnel soignant, arrivé sans prévenir, n'est pas inattendu de la part de l'artiste de 42 ans, jamais avare de son énergie pour promouvoir les

grandes causes, à l'image de ses films «La Vie scolaire», sorti en 2019, et surtout «Patients», récit autobiographique de son parcours dans un établissement pour handicapés.

Avec «Effets secondaires», désormais disponible sur les plateformes musicales (Apple Music, Deezer, Spotify...), l'artiste souhaite agir plus directement, et offrir avec les fonds récoltés un peu d'aide aux personnels médicaux surchargés, mais aussi de «fourbir matériel médical (pousse seringue, crème hydratante, plateaux-repas...)», selon la déléguée générale de la fondation Hôpitaux de Paris, Mme Danuta Pieter, qui a réagi à cette belle initiative.

Mais loin de se cantonner au seul virus qui touche le monde entier, Grand Corps Malade alerte aussi sur

tous les autres grands maux actuels, de l'état de la planète à la cause des migrants. Un ton plus alarmiste que dans son journal de confinement quotidien qu'il continue d'alimenter, non sans humour, sur sa page Facebook.

Il rejoint dans cet appel à la générosité des internautes de nombreux autres artistes qui se sont mobilisés pour l'occasion, comme le trio Obispo-Pagny-Lavoine et le titre «pour les gens du secours», ou encore la sortie de l'album «Music for containment», réunissant trente-trois artistes, dont Arthur H ou Étienne de Crécy.

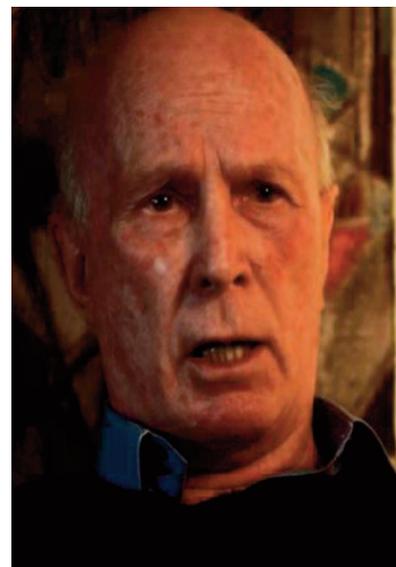
Grand Corps Malade, dont le dernier album, «Plan B», est sorti en 2018, devrait cette année revenir à la musique avec un nouvel opus, composé là aussi avec son compère Mosimann, à l'origine d'«Effets secondaires».

## Bouillon

de culture

### Victor Batista

L'éditeur cubain Victor Batista est décédé à 87 ans du coronavirus à La Havane, où il était en visite pour la première fois après 60 ans d'exil, a annoncé lundi sa famille. «Victor Batista Falla, qui résidait à Madrid, était parti visiter son pays natal, Cuba, où il n'était pas retourné depuis 60 ans. Il y est décédé à l'âge de 87 ans du Covid-19», a indiqué sa famille dans un communiqué. Il était «un éditeur reconnu et l'un des plus grands mécènes de la littérature cubaine en exil», a-t-elle souligné. Membre d'une famille appartenant à la haute société cubaine avant la révolution socialiste de 1959, Victor Batista avait quitté Cuba un an plus tard, s'installant d'abord aux États-Unis puis en Espagne. Dans les deux pays il a financé et dirigé des revues qui publiaient de grands écrivains cubains en exil. L'île compte 11,2 millions d'habitants et on estime que deux millions supplémentaires vivent à l'étranger. Selon le dernier bilan officiel lundi, Cuba a enregistré 726 cas de coronavirus, dont 21 décès.



## Le festival d'Avignon finalement annulé

Le Festival d'Avignon, l'une des plus célèbres manifestations théâtrales au monde, prévu du 3 au 23 juillet, a été annulé en raison de la crise sanitaire du coronavirus, ont indiqué lundi les organisateurs. «Les conditions ne sont plus aujourd'hui réunies pour que se déroule la 74ème édition», écrivent-ils dans un communiqué, après avoir «pris acte des déclarations du président de la République». Emmanuel Macron a expliqué lundi soir que les festivals ne pourraient se tenir avant, au moins, la mi-juillet. «Nous avons partagé l'espoir aussi longtemps que cela était permis, mais la situation impose un autre scénario. Notre devoir est désormais de préserver et d'inventer l'avenir du Festival d'Avignon», développent Olivier Py, directeur du festival, et Paul Rondin directeur délégué. La Cité des Papes devient d'ordinaire chaque juillet la «capitale du théâtre», attirant 700.000 visiteurs. Il y a le Festival principal, dit le «in» mais surtout le «off», encore plus grand (plus de 1.500 spectacles, par un millier de compagnies dans 200 théâtres de la ville). Les retombées économiques pour Avignon sont de l'ordre de 100 millions d'euros, selon les estimations, dont 25 millions générés par le «in». Une annulation s'annonce catastrophique pour des milliers d'artistes et de techniciens, dont de nombreux intermittents. Depuis sa création en 1947, le Festival n'a été annulé qu'une fois, en 2003, en plein conflit des intermittents.





# Hakimi au Real, ce n'est pas encore décidé



**L**e retour d'Achraf Hakimi au Real Madrid n'est pas encore acté. C'est ce qu'a fait savoir le joueur lors d'un entretien accordé récemment à la radio espagnole Cadena Ser.

L'international marocain a indiqué qu'il n'a eu « aucun contact avec le Real », mais ça ne saurait tarder, précisant que « nous aurons bientôt une conversation pour savoir ce qui est le mieux pour moi ».

Voilà ce qui est fait pour infirmer ce qui a été rapporté il y a quelques jours par la publication espagnole Marca qui annonçait qu'Achraf Hakimi aurait prolongé son contrat de deux saisons jusqu'en juin 2023.

Hakimi, dont le prêt au club allemand du Borussia Dortmund expirera en principe en juin prochain, est convoité par de grosses cylindrées du football européen. Il se dit d'ailleurs « flatté par l'intérêt des autres clubs. Qui ne le serait pas ? Et je suis fier de ce que je fais. En juin, je devrai prendre une décision et ce sera une grande étape pour ma carrière ».

Sauf qu'après pratiquement deux saisons pleinement réussies avec le Borussia, que ce soit en Bundesliga ou en Ligue des champions, Hakimi a franchi un cap et s'est fait un nom dans le football européen pour que son retour au Real, au cas où il se concrétiserait, soit bien négocié au préalable, puisque le joueur n'est pas du tout tenté par un statut de réserviste de luxe.

Si les offres ne manquent pas, à commencer par celles de Dortmund qui voudrait le garder et de Chelsea prêt à mettre le paquet, le Real reste tout de même bien positionné dans cette course en vue de récupérer sa coqueluche qui a gagné en expérience et en maturité du côté de la Ruhr.

Depuis son départ du Real avec lequel il avait remporté la Ligue des champions en 2018, Achraf Hakimi, 21 ans, tenait délicatement dans ses déclarations à faire part de son intention de revenir au club de ses premières amours où il avait fait d'ailleurs toutes ses classes. Et à propos de cet éventuel retour, il avait déclaré à El

Pais : « Pourquoi pas. Si la possibilité existe, je dois conserver mon bon niveau ».

Même Zinedine Zidane n'a pas caché son souhait de voir Hakimi se produire sous ses ordres, selon le site espagnol El Desmarque qui ajoute que le coach français, triple vainqueur de la Ligue des champions avec le Real, fait du come-back de Hakimi « une priorité » et aimerait faire de lui « un cadre de l'équipe ».

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que le courant passe bien entre Zidane et son ex-poulain, Hakimi, qui tient d'ailleurs à le faire savoir. Affirmant à cet effet le 5 octobre dernier que « c'est un coach qui me donne toujours de bons conseils, cela montre qu'il veut le meilleur pour moi, comme si j'étais son fils. Depuis que je suis parti, j'ai vu qu'il parlait de moi et je lui suis très reconnaissant de m'avoir donné la possibilité de jouer au Real Madrid, dans le meilleur club du monde. Quoi qu'il arrive, j'aurai toujours de bonnes relations avec lui. Et d'ajouter : « Pour moi, c'est un

exemple, c'était un grand joueur, puis il s'est également révélé comme un excellent entraîneur. Pour moi, le fait de dire que le transfert n'était pas définitif et que je resterais avec lui signifie beaucoup. Venant d'un entraîneur comme lui, cela aide à travailler plus chaque jour ».

Il convient de rappeler qu'Achraf Hakimi a disputé jusqu'ici 64 matches, toutes compétitions confondues, avec le Borussia Dortmund avec à la clé 10 buts marqués. Avec le Onze national, il compte 28 sélections et 2 buts inscrits.

Mohamed Bouarab

## Fellaini sort de l'hôpital

Marouane Fellaini, seul footballeur évoluant dans l'élite chinoise à avoir été testé positif au coronavirus, est sorti mardi de l'hôpital après trois semaines, a annoncé son club.

"Fellaini a été examiné et estimé guéri, et a pu sortir de l'hôpital aujourd'hui (mardi)", a annoncé dans un bref communiqué le Shandong Luneng, club de Jinan (est) où le joueur belge d'origine marocaine âgé de 32 ans est sous contrat depuis un an.

L'ancien des Diables rouges et de Manchester United va maintenant passer 14 jours en quarantaine, comme le prévoit le protocole en Chine, avant de pouvoir envisager un retour à l'entraînement.

L'annonce de sa maladie le 22 mars, juste après son retour en Chine, avait brisé les espoirs d'une reprise rapide de la Chinese Super League, le championnat national.

La Chine, d'où est partie la pandémie de Covid-19, a selon les chiffres officiels endigué la propagation du coronavirus mais les autorités craignent désormais une deuxième vague, venant de cas importés de l'étranger.

# La menace sur le Tour de France fait craindre une catastrophe pour le cyclisme



**V**itrine florissante d' Amaury Sport Organisation (ASO), le Tour de France représente un monument français mais aussi le poumon économique du cyclisme professionnel. Si son report apparaît inévitable, son annulation en raison du Covid-19 aurait de lourdes conséquences, selon tous les experts interrogés par l'AFP.

Alors qu'un maintien aux dates prévues (27 juin-19 juillet) semble de facto impossible avec l'interdiction annoncée lundi par le président Emmanuel Macron des "événements avec un public

nombreux" en France "au moins jusqu'à mi-juillet prochain", un report au mois d'août est à l'étude pour tenter de sauver le soldat Tour de France.

L'hypothèse noire d'une annulation pure et simple ne priverait pas seulement des millions de téléspectateurs d'après-midi qui s'étirent à contempler d'époustouflants paysages de France, ponctués de batailles épiques dans les montagnes.

Car la Grande Boucle est surtout un pilier pour le budget des équipes engagées, au nombre de 22 pour l'édition 2020. Et si l'épreuve centenaire n'a pas

lieu, "cela ouvre la possibilité d'un effondrement économique du secteur", prévient Jean-François Mignot, chercheur au CNRS et auteur d'une "Histoire du Tour de France" (ed. La Découverte).

"C'est très simple. Si le Tour n'a pas lieu, des équipes pourraient disparaître, des coureurs et des membres d'encadrement se retrouveraient sans travail", prédit Marc Madiot, le manager de l'équipe Groupama-FDJ, dont le budget est estimé à environ 20 millions d'euros.

La menace ne tient pas aux primes reversées aux équipes par ASO, environ 2,3 millions d'euros sur l'édition 2019, selon l'Association Sporsora, qui regroupe les acteurs de l'économie du sport.

Mais tout simplement, explique Jean-François Mignot, parce que pour "beaucoup de sponsors d'équipes, la seule raison d'être dans le cyclisme plutôt qu'ailleurs repose sur le Tour de France. Si les sponsors consentent à investir, c'est pour que les téléspectateurs voient leur marque sur le maillot des coureurs pendant le Tour, car c'est la seule épreuve cycliste qui soit si massi-

vement regardée".

"Il y a assez peu de disciplines sportives qui reposent à ce point sur un événement, qui plus est détenu par un privé" et non une fédération, souligne Bruno Bianzina, directeur général de l'agence Sport Market.

C'est grâce aux recettes des droits télé et aux sponsors que la course est devenue une entreprise si florissante pour ASO à partir du milieu des années 80, son chiffre d'affaires décuplant alors sur les deux décennies suivantes (de 5 à 50 millions d'euros), selon des estimations contenues dans l'ouvrage de Jean-François Mignot.

ASO, également propriétaire de la Vuelta, Paris-Nice et du Dauphiné, ainsi que de grandes classiques comme Paris-Roubaix, est connu pour ne pas donner de chiffres mais selon Sporsora, le chiffre d'affaires de l'édition 2019 s'élève à environ 130 millions d'euros, dont 40% à 50% provenant des sponsors, 50% à 55% des droits télé et entre 5% à 10% des collectivités qui investissent pour accueillir un départ ou une arrivée d'étape. Cela représenterait plus de la moitié du chiffre d'affaires déclaré en 2018 par la société du groupe Amaury (233,5 mil-

lions d'euros selon infogreffe.fr).

Pour tous les observateurs, un été sans Tour serait un coup dur pour ASO, qui n'a pas répondu à l'AFP. "Le Tour, c'est leur vache à lait", résume le patron de Sport Market. "C'est ce qui fait tenir tout le reste", ajoute un acteur du cyclisme. Comprendre, des épreuves moins rentables. Car si "tout le monde a besoin du Tour, le Tour a besoin du reste du calendrier", constate Marc Madiot, également président de la Ligue nationale du cyclisme.

Les sponsors de l'événement y perdraient aussi beaucoup. Car le Tour de France est une occasion unique de toucher le grand public, via la diffusion sur les écrans, mais aussi sur place, avec la fameuse caravane du Tour, véritable cirque publicitaire roulant (31 marques et institutions en 2019) qui passe avant le peloton. ASO revendique 10 à 12 millions de spectateurs sur les routes.

Selon Sporsora, il faut s'acquitter d'environ 250.000 à 300.000 euros pour le plus petit partenaire du Tour. D'après des estimations du secteur, non confirmées, il en coûterait plus de 10 millions d'euros à la banque LCL, partenaire du maillot jaune depuis 1987.

# Un mois sans foot

## Récit d'une improbable parenthèse



**G**lasgow, 12 mars. L'aïlier jamaïcain Leon Bailey scelle la victoire de Leverkusen sur le terrain des Rangers (3-1) en Ligue Europa. Tribunes pleines, but magnifique. Ce sera le dernier: le coronavirus s'apprête à plonger l'Europe du foot dans une improbable parenthèse.

Ce jeudi-là, c'est la bascule. L'entraîneur d'Arsenal Mikel Arteta est testé positif, le grand Real Madrid placé en quarantaine. Le lendemain, les championnats français et anglais sont suspendus, rejoignant les Ligues espagnole et italienne. L'Allemagne fera de même rapidement.

"La protection de la vie humaine doit s'imposer à tout autre intérêt", écrit alors sur Twitter le quintuple Ballon d'Or Cristiano Ronaldo, confiné à Madère, son île natale.

Alors que les appels aux dons fleurissent, les joueurs commencent à trouver des alternatives à l'entraînement, à grand renfort d'haltères et de tapis de course. Bientôt, les réseaux so-

ciaux sont inondés par cet inattendu "Stay At Home Challenge" ("Rester à la maison: le défi") visant à jongler avec un rouleau de papier toilette.

Le confinement est partout. Ou presque. En Turquie, pour quelques jours encore, on joue. "Si on suspend le championnat (...) on ne trouvera plus assez de juges pour prononcer les divorces", lance le président de Trabzonspor. Face à cet attentisme, son joueur John Obi Mikel finira par rompre son contrat: "Je ne me sens pas à l'aise", as-sène-t-il.

Le 17 mars, pour la première fois dans la longue histoire du football européen, l'Euro est reporté d'un an, les compétitions de clubs sont suspendues. "Le seul match à gagner, c'est celui que nous livrons actuellement contre le coronavirus", concède Didier Deschamps, le sélectionneur des Bleus, touchés par leur premier cas de contamination: Blaise Matuidi.

"Ce virus, c'est la peste", tonne le 22 mars le président de Brescia, favorable à une interruption définitive des

championnats. La guerre du calendrier commence. A ce moment-là, l'Europe espère encore finir les championnats au 30 juin. Hypothèse vite oubliée.

Les stars du foot, elles, prennent la poudre d'escampette. Ouf, Neymar peut se confiner dans son immense villa de Mangaratiba, au sud de Rio, avec une flopée de proches. Thiago Silva aussi est rentré au pays, sa femme regrettant que "les supermarchés se vident rapidement" en France, s'exposant aux critiques des internautes.

Les réseaux sociaux commencent à chauffer. Exit les résumés de match, bonjour les appels au confinement. "Andra tutto bene. Restate a casa" ("Tout ira bien, restez à la maison"): les mots de l'attaquant de Sassuolo Francesco Caputo, brandis sur une pancarte après un but, font le tour de l'Europe.

Heureusement, il y a la console de jeu. Devant des milliers de supporters en ligne, le Madrilène Marco Asensio remporte un tournoi virtuel mettant aux prises chaque club de Liga.

Les instances, elles, font les

comptes. La facture sera lourde. Mesures extrêmes: bientôt, l'immense majorité des clubs diminuera la rémunération de ses joueurs, entre chômage partiel et accords salariaux.

D'ailleurs, les détenteurs de droits TV, comme Canal+ et beIN Sports en France, pâtissent de la crise et interrompent leurs versements. Pendant ce temps, leurs téléspectateurs savourent comme ils peuvent... des rediffusions.

L'ennui pointe son nez. "J'ai failli devenir fou", lance le Belge Romelu Lukaku. La presse rapporte aussi les histoires de joueurs brisant leur confinement, comme celle du défenseur de Manchester City Kyle Walker qui, tout en restant chez lui, ne se prive pas d'invoquer deux prostituées. Avant de s'excuser platement.

D'autres acteurs du foot se muent, à l'inverse, en héros. Comme Iratxe Fernandez, cette arbitre semi-professionnelle, infirmière à Bilbao. "Je ne suis pas SuperWoman, je fais un effort comme tout le monde", explique-t-elle à l'AFP. Pour les supporters, c'est dur.

"Je commence à être en état de manque" confie à l'AFP un ultra du PSG. Certains mettent leur énergie dans des opérations de soutien. Originalité leurs consommations de jour de match en achetant bières et saucisses virtuelles aux bars et restaurants de la ville.

Au Bélarus, les bières sont bien réelles et le ballon circule: le président Alexandre Loukachenko refuse les mesures de confinement, dénonçant la "psychose".

Mais la maladie est bien là et elle emporte Pape Diouf, figure de l'OM, décédé brutalement le 31 mars au Sénégal.

Malgré les drames qui s'accumulent, le foot veut reprendre, doit reprendre. En Allemagne, les joueurs du Bayern sont de retour à l'entraînement dès le 6 avril. Dans le respect néanmoins des mesures barrières. Privés de duels et de tacles, les joueurs restent suspendus à la crise sanitaire.

Le foot mondial aussi.

## Un responsable de la santé en Italie se veut contre la reprise du Calcio

**L**e professeur Giovanni Rezza, chef du département des maladies infectieuses à l'Institut supérieur de la santé italienne, a déclaré lundi qu'à titre personnel, il ne donnerait "pas un avis favorable" à la reprise du championnat de football.

"Il est clair que c'est à la politique de décider. Mais c'est un sport qui implique des contacts et ces contacts peuvent impliquer un certain risque de transmission", a déclaré Giovanni Rezza lors de la conférence de presse quotidienne de la Protection civile sur l'épidémie de coronavirus.

Le championnat d'Italie de football est à l'arrêt depuis le 9 mars. La fédération, la Ligue et une majorité de clubs de Serie A espèrent mener la saison à son terme, malgré l'épidémie, qui a fait plus de 20.000 morts dans le pays selon le dernier bilan officiel.

"J'ai entendu certains proposer une surveillance plus stricte avec des tests répétés tous les x jours aux joueurs. Mais sincèrement c'est une hypothèse qui me semble un peu tirée

par les cheveux. Par ailleurs, on est déjà presque en mai", a déclaré le médecin.

"Si je devais donner aujourd'hui un avis technique, sincèrement ça ne serait pas un avis favorable. Ceci dit, ça sera bien sûr aux politiques de décider", a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agissait d'un "avis personnel".

La fédération italienne et la Ligue tablent selon les médias sportifs sur une reprise du championnat à la toute fin du mois de mai, compatible avec une reprise de l'entraînement le 4 mai, les mesures de confinement ayant été prolongées jusqu'au 3 mai.

Une réunion organisée par la fédération est prévue mercredi pour élaborer un protocole médical de reprise de l'entraînement puis des compétitions.

"Nous commencerons, je l'espère, au début du mois de mai avec des tests pour s'assurer que les joueurs sont négatifs et que l'entraînement peut commencer", a déclaré lundi le président de la fédération Gabriele Gravina, interrogé par Sky Sport.

## La Ligue espagnole de foot se soumettra aux décisions du gouvernement pour finir la saison



**L**a Ligue espagnole de football a préparé un protocole de retour à l'entraînement bien que toute décision concernant un retour à la compétition sera soumise aux ordres des autorités sanitaires, a indiqué le gestionnaire du football professionnel dans le pays ce lundi via communiqué.

Réunie ce lundi, la commission déléguée de La Liga, organe chargé de gérer les championnats professionnels de football, a répété que "toute décision sur le retour à la compétition sera sou-

mise aux dispositions adoptées par les autorités sanitaires", a annoncé La Liga dans un communiqué.

Dimanche, la Real Sociedad a dû renoncer à son projet de reprendre à partir de mardi l'entraînement individuel de ses joueurs au sein de ses locaux, après en avoir discuté avec le Conseil Supérieur du Sport (CSD), qui dépend du ministère de la Culture et du Sport.

"Les joueurs continueront leur travail à leurs domiciles", a indiqué la Real Sociedad dans un communiqué dimanche, après la mise en garde des responsables gouvernementaux.

L'Espagne, l'un des pays les plus touchés au monde par la pandémie de nouveau coronavirus, se trouve confinée et en "état d'alerte" au moins jusqu'au 26 avril. Comme la plupart de l'économie non-nécessaire du pays, le football aussi est paralysé depuis le 12 mars.

"Le football ne reprendra pas quand le dira (le président de La Liga, Javier) Tebas, ni quand je le dirai moi, ni quand le dira la présidente du CSD,

mais bien quand les autorités sanitaires nous l'autoriseront", avait tonné José Manuel Rodríguez Uribe, le ministre de la Culture et du Sport, dans un entretien au quotidien El País la semaine dernière.

La Liga continue toutefois à travailler dans l'idée de reprendre la saison 2019-2020 pour la mener à son terme, avec les onze journées qu'il reste à disputer.

"Le protocole de retour à l'entraînement des équipes de La Liga a été étudié, révisé et approuvé. Ce protocole sera transmis et expliqué à tous les clubs affiliés lors du comité directeur de jeudi prochain, et sera mis à disposition du Conseil Supérieur du Sport (CSD) et des autorités sanitaires compétentes", a indiqué La Liga dans son communiqué diffusé ce lundi.

"Selon nos scénarios actuels, nous pourrions reprendre la compétition le 28-29 mai, le 6-7 juin, ou le 28 juin", avait avancé Javier Tebas, le président de La Liga, lors d'une conférence de presse avec les médias étrangers, le 7 avril dernier.

Mots flechés

Par Abou Salma

# Jeux & Loisirs

EMPORTEMENT	MAUVAIS COUCHEUR	HÉLIUM ÉPOUSE DE ZEUS		MORDU DE LA PÊCHE	GRAVE MALADIE DES CHEVAUX	PLAINTÉ AFFECTÉE FRAGILES	TROUVE TOUJOURS À REDIRE
				INCLUS DANS UN CERCLE		LETRES DE RABAT	
PARESSE		ÉPONGÉE					
TÊTE DE LOUP		ADVERBE		TRAVAIL DE CHOIX		EN CAGE	
À L'ENVERS: APOGÉE				LETTRES DE RIVERA GRECQUE		AU BOUT DU ROULEAU	
LETTRES DE RAINIER			ABJECTES			FIN DE PARTIE EN TUNISIE	
		TRÈS PETITE QUANTITÉ				BUTA	
POULIE À GORGE	ACCORDÉ	ELLE ET LUI			TRAIN RAPIDE EN APARTÉ		CACHÉ
REFUGE				GAUPES HELLÈNE			
IMPAYÉ		MORCEAU DE REGGAE			DAME LETRES DE DAC		
LOURDAUD		ARBRE				ÉLIMÉ	POSSESSIF
						LETRES DE VÉNUS	RÂPÉ
HARCELEUR							
	BONHOMME				JUDICIEUX		
LIE				SURANNÉ			
ÂGES							

Solution mots flechés d'hier

CONTRE-VENT	P	PROFUS	ÉVOQUE	IMPON-DEB	N	BELIN	A	QUOTE-PART	BLÉ	L	ÉTOILAGE DE LUXE
PERMI-CLUSE MÉTAL	P	USINE	N	E	N	A	QUOTE-PART	BLÉ	L	ÉTOILAGE DE LUXE	
OR	O	R	D	D	M	A	O	M	A	O	A
EP	E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L
U	U	L	E	G	S	R	E	T	O	R	T
A	A	S	O	N	C	E	O	R	T	E	I
E	E	N	G	O	N	C	E	S	A	S	A
A	A	I	G	H	A	L	T	E	P	R	A
S	S	U	P	E	R	F	I	C	I	E	P
R	R	H	E	U	S	B	Ô	R			
E	E	T	E	M	E	R	I	T	E		
N	N	E	E	S	L	E	G	E	R	E	S

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benbaria

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouiuby  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sâbi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522.61.94.04  
0522.62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522.62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mournib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522.31.00.62  
Fax: 0522.31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

**www.ojd.ma**

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2				■						
3							■			
4					■				■	
5			■							■
6							■			
7		■								
8				■						
9								■		
10						■				

**HORizontalement**

- 1- Du matin pour les ancêtres
- 2- Elliptique – Se font en se quittant
- 3- Affrété – Roi d'Espagne
- 4- Roche – Recueil d'adages
- 5- En côte – Souillure
- 6- Ferment – Déesse grecque
- 7- Roue à gorge – Au bout des rênes
- 8- Amie des bêtes – Sombres
- 9- Font un filet – Tableau
- 10- Ecimé – Héros de Virgile

**VERTICALEMENT**

- 1- Mal de chromosomes
- 2- N'a donc pu aboutir – Egalité aux échecs
- 3- Pour le petit écran – Bigarré
- 4- Née – En altitude
- 5- Pile – Bon à cultiver
- 6- Révée – Note
- 7- Nickel – Eclot – Souffleuse
- 8- Ventilation
- 9- Décodée – A le mors à la gueule
- 10- Déportation – Qui a de gros os

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	N	J	E	C	T	U	R	E
2	E	P	I	E	■	L	A	■	U	C
3	L	I	V	■	G	E	R	M	E	R
4	L	U	E	U	R	■	I	E	■	A
5	O	M	A	R	■	O	R	N	E	S
6	P	■	U	G	T	M	■	A	C	E
7	H	I	■	E	A	■	A	I	R	■
8	A	V	A	N	C	E	S	■	O	N
9	N	A	R	C	O	T	I	Q	U	E
10	E	N	T	E	T	E	R	I	E	Z

## Grilles de sudoku

**Facile**

8	7		2		3	6		
			7	5				
	5	6					9	
4			9		8	1		
9	8	1		4		6	5	7
			2	5	6			3
2					6		8	
			9	5				
	3	6		1			2	4

**Moyen**

				4	1			
				5	6		3	
			6	8	1	5	2	
				1	6	4	5	
		5		3		9		
	6	1	5	9				
8	4	2	6	9				
3	2		4					
	6	8						

**Difficile**

				8	6			
9	4	8						
6	7			9		5		
			6	7			9	
4			9		2			1
	6			4	8			
		6		3			8	5
						7	3	6
				1	6			

**Expert**

						3		
	9	3			7	1		8
1			3		9			
		4			5			
	5	8				6	4	
				9		7		
			4		8			3
8	2	5				4	6	
		1						

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

9	4	2	8	1	3	5	6	7
7	8	3	4	6	5	1	9	2
5	6	1	2	7	9	4	3	8
8	5	4	3	9	1	2	7	6
2	9	6	7	5	8	3	1	4
3	1	7	6	4	2	9	8	5
4	3	8	1	2	6	7	5	9
1	7	9	5	8	4	6	2	3
6	2	5	9	3	7	8	4	1

**Moyen**

3	6	9	4	8	7	5	1	2
4	1	2	5	6	3	9	7	8
5	7	8	1	9	2	6	4	3
2	3	7	8	5	6	4	9	1
9	8	1	2	7	4	3	6	5
6	5	4	3	1	9	8	2	7
7	4	3	6	2	8	1	5	9
8	2	5	9	4	1	7	3	6
1	9	6	7	3	5	2	8	4

**Difficile**

8	9	6	7	5	2	1	3	4
7	4	3	6	1	8	2	9	5
1	5	2	3	9	4	8	7	6
4	7	9	5	8	3	6	2	1
3	6	8	1	2	7	5	4	9
5	2	1	4	6	9	7	8	3
6	3	4	8	7	1	9	5	2
2	8	5	9	3	6	4	1	7
9	1	7	2	4	5	3	6	8

**Expert**

6	9	4	5	2	3	7	8	1
3	2	1	8	9	7	6	4	5
7	5	8	4	6	1	3	2	9
4	3	6	9	8	2	1	5	7
2	1	7	3	4	5	8	9	6
9	8	5	7	1	6	4	3	2
8	7	2	6	5	4	9	1	3
5	6	9	1	3	8	2	7	4
1	4	3	2	7	9	5	6	8

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 de la Formation Professionnelle  
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
 DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 10/AREF/2020**

Le 07/05/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Achat de matériel de bureau au profit du centre régional des examens de l'AREF Marrakech-Safi en lot unique

Caution provisoire	Cout estimatif du maître d'ouvrage TTC
6 000,00 dhs (Six mille dirhams)	264 000,00 (Deux cent soixante quatre mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- ♦ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ♦ Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

♦ **Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation**

➤ La documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le **06 /05/2020 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt de La documentation et les catalogues)**

**N° 3292/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
 PROVINCE DE YOUSOUFIA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2020**

**Le Vendredi 8 Mai 2020 à 11 Heures , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction d'un Souk Hebdomadaire au Centre d'Ighoud / Province de Youssoufia.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés à la Division du budget et Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à **Cent Cinquante Mille Dirhams (150 000,00 Dhs)**.

\* L'Estimation du Cout des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Dix Millions Trois Cent Cinquante Mille Dirhams (10 350 000,00 Dhs -TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les Dossiers des Concurrents peuvent être :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia .
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Service des Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia .
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit Transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics . [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Equipent, du Transport , de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant ( Secteur/Qualification /Classe ) .

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	3

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de Consultation.

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial ( Bureau du Service MG - DRHMG/SG ) contre décharge au plus tard le **Lundi 04 Mai 2020 à 9 heures 00 Minutes (Date limite)**.

**N° 3295/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
 Direction Provinciale de Mohammedia

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2020**

Le 12/05/2020 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **Travaux d'aménagement d'un carrefour entre la RP3006 et la RP3019. Dans la préfecture de Mohammedia.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Vingt – quatre milledirhams(24000.00Dhs)**.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quinzédhams, cinquante-huit centimes TTC (1 795 715,58dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à 14 avenue des FAR Mohammedia
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

**Pour les entreprises installées au Maroc :**  
 Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B1-B3-B6	4

**Pour les entreprises non installées au Maroc** doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 3293/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 de la Formation Professionnelle  
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Fès-Meknès  
 Direction Provinciale EL HAJEB

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT**

Le 07/05/2020 à partir de 10H et selon le tableau ci-après, il sera procédé au siège de la Direction Provinciale d'EL HAJEB à EL HAJEB, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivantes:

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Estimation de coûts de prestations en dhs TTC	Montant de la caution provisoire en Dhs	Certificat de Qualification et Classification	heure d'ouverture
09/ELH/2020	Travaux de construction de 10 unités de préscolaire dans des établissements scolaires primaire relevant de la Direction Provinciale de l'AREF Fès-Meknès à EL HAJEB à la province d'EL-HAJEB, En Lot Unique	<b>2 088 782,40 Dhs</b> (Deux Millions Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt Deux Dhs)	<b>42 000,00 Dhs</b> (Quarante Deux Mille Dhs)	*Qualification exigée : <b>A.2</b> * classe minimale demandée : <b>4</b>	
10/ELH/2020	Travaux d'extension du lycée collégial OMAR BEN EL KHTTAB à la CR AIT OULAL BITIT à la province d'EL-HAJEB, En Lot Unique	<b>1 686 048,00 Dhs</b> (Un Million Six Cent Quatre Vingt Six Mille Quarante Huit Dhs)	<b>35 000,00 Dhs</b> (Trente Cinq Mille Dhs)	*Qualification exigée : <b>A.2</b> * classe minimale demandée : <b>4</b>	<b>10H</b>
11/ELH/2020	Travaux de construction de l'école primaire AGOURAI à la CU AGOURAI à la Direction Provinciale de l'AREF Fès-Meknès à EL HAJEB à la province d'EL-HAJEB, En Lot Unique	<b>5 694 360,00 Dhs</b> (Cinq Millions Six Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Trois Cent Soixante Dhs)	<b>114 000,00 Dhs</b> (Cent Quatorze Mille Dhs)	*Qualification exigée : <b>A.2</b> * classe minimale demandée : <b>3</b>	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau des marchés** de la direction provinciale de l'AREF Fès-Meknès à El-Hajeb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434(20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ♦ Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au **Bureau des marchés** de la direction provinciale de l'AREF Fès-Meknès à El-Hajeb (Boite postale N° 206, El Hajeb);
- ♦ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le **Bureau des marchés** précité;
- ♦ Soit les envoyer par voie **électronique** dans le portail des marchés public conformément à l'arrêté n 20-14 du 4/9/2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.
- ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

**N° 3294/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° 04/BP/2020 SEANCE  
PUBLIQUE

Le 11/052020 à 10 H, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES INTERNES ET DES RUES D'AGHBALOU. PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés du conseil Provincial de Midelt..

Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespu->

blics.gov.ma  
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE HUIT DIRHAMS (1 235 748.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement.

N° 3296/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2020

Le 07 Mai 2020 à 11h 00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, 'Bd Mohamed V Taounate Centre', à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la RP5306 du PK0+000 au PK24+000 Dépendant de la DPETLE de Taounate**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois Mille Deux Cent Dirhams, 00 Cts (3 200,00 Dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Deux Cent Quinze Mille Cinquante Deux Dirhams, 00 Centimes (215 052,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**1- Pour les concurrents installés au Maroc:**

Chaque concurrent est tenu de fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification suivante:

Activité	Catégorie	Qualifications exigées
CQ	3	CQ.3 et CQ.7

**2- Pour les concurrents non installés au Maroc:**

Les pièces prévues par le paragraphe B de l'article 25 du Décret n° 2-12-349 précité.

N° 3297/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE

Contrôle topographique des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR408 du PK 98+000 au PK 119+000, dépendant de la DPETLE de Taounate

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2020

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taounate porte à la connaissance du public la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres n° 12/2020, est reportée au 01 Décembre 2020 à 10H.

Le reste est inchangé.

N° 3299/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR408 du PK98+000 au PK119+000. Dépendant de la DPETLE de Taounate.

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2020

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taounate porte à la connaissance du public la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres n° 13/2020, est reportée au 01 Décembre 2020 à 11H.

Le reste est inchangé.

N° 3300/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE

Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR408 du PK 98+000 au PK 119+000, dépendant de la DPETLE de Taounate

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°18/2020

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taounate porte à la connaissance du public la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres n° 18/2020, est reportée au 01 Décembre 2020 à 12H.

Le reste est inchangé.

N° 3301/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/2020

Le 07 Mai 2020 à 12H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, 'Bd Mohamed V Taounate Centre', à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux de renforcement de la RP5306 du PK0+000 au PK24+000 Dépendant de la DPETLE de Taounate**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux Cent Mille Dirhams, 00 Cts (200 000,00 Dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Douze Millions Neuf Cent Soixante Dix Neuf Mille Soixante Seize Dirhams, 64 Cts (12 979 076,64 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la DPETLE de Taounate ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**1- Pour les concurrents installés au Maroc:**

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
B	B1, B3 et B5	2

**2- Pour les concurrents non installés au Maroc:**

Les pièces à fournir sont celles prévues par le paragraphe B de l'article 25 du Décret n° 2-12-349 précité.

N° 3298/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION SOUSS MASSA  
DIRECTION PROVINCIALE D'INZEGANE AIT MELLOUL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 13/INV-INZ/2020  
(Séance publique)

Le 07/05/2020 à 11h00, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'Inzegane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en 2 lots pour :

Lot 1 : Le contrôle technique des études et des travaux de construction des murs de clôture à l'école Okbbounafii à Ouleddahou et lycée collégial Errazi à Ait Melloul - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul.

Lot 2 : Le contrôle technique des études et des travaux du projet d'extension de l'école Rachad à la commune de Temsia - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale d'Inzegane Ait Melloul relevant de l'AREF SOUSS MASSA - Service des Affaires Administratives et Financières, situé à Bv Moulay Abdellah à Inzegane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les estimations TTC des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit :

Lot 1 : 14400.00 dhs (quatorze mille quatre cent dirhams)

Lot 2 : 13920.00 dhs (treize mille neuf cent vingt dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau d'ordre de la direction provinciale.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3302/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION SOUSS MASSA  
DIRECTION PROVINCIALE D'INZEGANE AIT MELLOUL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 15/INV-INZ/2020  
(Séance publique)

Le 07/05/2020 à 13h00 min, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'Inzegane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en 2 lots pour :

Lot 1 : Le contrôle technique des études et des travaux du projet de création de l'école Ibn Rochd à Ait Melloul - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul.

Lot 2 : Le contrôle technique des études et des travaux du projet de création du lycée collégial Anassbnoumalek Inzegane - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul.

Lot 3 : Le contrôle technique des études et des travaux du projet de création du lycée qualifiant Ibn Haitam à Dcheira - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul.

Lot 4 : Le contrôle technique des études et des travaux du projet d'extension et remplacement de l'école Al amalà la commune d'Ait Melloul - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale d'Inzegane Ait Melloul relevant de l'AREF SOUSS MASSA - Service des Affaires Administratives et Financières, situé à Bv Moulay Abdellah à Inzegane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les estimations TTC des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit :

Lot 1 : 75 000.00 dhs (soixante-quinze mille dirhams)

Lot 2 : 96000.00 dhs (quatre-vingt-seize mille dirhams)

Lot 3 : 108 000.00 dhs (cent huit mille dirhams)

Lot 4 : 60 000.00 dhs (soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau d'ordre de la direction provinciale.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3303/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION SOUSS MASSA  
DIRECTION PROVINCIALE D'INZEGANE AIT MELLOUL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 08/05/2020  
(Séance publique)

Le 08/05/2020 à 11h00min, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'Inzegane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur

offres de prix en 2 lots pour :

Lot 1 : Le contrôle technique des études et des travaux du projet de construction de 37 salles de classe de l'enseignement préscolaire aux écoles relevant de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la formation - région Souss Massa à Inzegane Ait Melloul.

Lot 2 : Le contrôle technique des études et des travaux de remplacement de 32 salles de classe en préfabriqué relevant de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la formation - région Souss Massa à Inzegane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale d'Inzegane Ait Melloul relevant de

l'AREF SOUSS MASSA - Service des Affaires Administratives et Financières, situé à Bv Moulay Abdellah à Inzegane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les estimations TTC des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit :

Lot 1 : 76020.00 dhs (Soixante-seize mille vingt dirhams)

Lot 2 : 72960.00 dhs (Soixante-douze mille neuf cent soixante dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau d'ordre de la direction provinciale.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3304/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊT  
DIRECTION REGIONALE DE DRAA TAJILACET  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MIDELT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 05/2020/DPA/ Midelet**

**Le 12 Mai 2020 à 10 h30mn ; il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de L'Agriculture de Midelet, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix suivant.**

N°	OBJET	CAUTION PROVISoire	ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE	QUALIFICATION ET CLASSIFICATION	LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR	DATE D'OUVERTURE DES PLS
05/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DES SEGUIAS RELEVANT DU DOUAR LKHOUKAT CT AIT BEN YAACOUB CERCLE ET PROVINCE DE MIDELET	15 000,00DH (QUINZE MILLE DIRHAMS)	(879 300,00 dh TTC.) HUIT CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE TROIS CENT DIRHAMS	Branche d'activité : 4 QUALIFICATION : 4.1 CLASSE : 4	l'article 12 du règlement de consultation	Le 12 Mai 2020 à 10 h30mn

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Midelet - service du Support -sise au rue Ait Rbae , route Er-Rachidia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues au décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Pour les concurrents non résidents au Maroc, ils doivent présenter leurs dossiers conformément au règlement de consultation.

N° 3305/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊT  
DIRECTION REGIONALE DE DRAA TAJILACET  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MIDELT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 06/2020/DPA/ Midelet**

**Le 12 Mai 2020 à 11h00mn ; il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de L'Agriculture de Midelet, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix suivant.**

N°	OBJET	CAUTION PROVISoire	ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE	LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR	DATE D'OUVERTURE DES PLS
06/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE KHETTARA BERRAM CT AIT IZDEG PROVINCE DE MIDELET	10 000,00DH (DIX MILLE DIRHAMS)	(687 062,40 dh Ttc.) SIX CENT QUATRE VINGT SEPT mille SOIXANTE DEUX DH et QUARANTE CENTIMES	l'article 12 du règlement de consultation	Le 12 Mai 2020 à 11h00mn

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Midelet - service du Support -sise au rue Ait Rbae , route Er-Rachidia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues au décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Pour les concurrents non résidents au Maroc, ils doivent présenter leurs dossiers conformément au règlement de consultation.

N° 3306/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'AGRICULTURE ET**  
**DE LA PÊCHE**  
**MARITIME**  
**DU DEVELOPPEMENT**  
**RURAL ET DES EAUX**  
**ET FORET**  
**DIRECTION**  
**REGIONALE DE DRAA**  
**TAFILALET**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE**  
**DE L'AGRICULTURE**  
**DE MIDELT**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT N°**  
**08/2020/DPA/MIDELT**  
 Le 12 Mai 2020 à 12h 00 mn il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Midelt à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achat et livraison de Matériel Technique (générateurs anti-grêle) au profit des agriculteurs de la zone d'action DPA de Midelt, Province de Midelt. 1ERE TRANCHE  
 Les prestations en exécution du présent marché sont à réaliser pour le compte de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Midelt.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés - Service du Support - de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Midelt, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00DHS (dix Mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 792 000,00 Dhs TTC (SEPT Cents quatre vingt douze Mille dirhams TTC).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Midelt.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
**N° 3309/PA**

**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE**  
**CHTOUKA AIT BAHA**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**DIVISION DES AFFAIRES**  
**TECHNIQUES**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 10/2020**  
 Le 11/05/2020 à 10h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du Secrétariat Général de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Mission d'assistance à maîtrise d'œuvre pour le contrôle et suivi des Travaux de construction des liaisons routières- programme P.R.D.T.S 2020 - dans la Province de chtouka ait baha  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 dhs (cinquante mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.700.000 ,00 dhs (deux million sept cent mille dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.  
 Les concurrents peuvent :  
 -Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation  
 La Copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4 et D5 est exigé  
 Pour les candidats non installés au Maroc Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.  
**N° 3310/PA**

**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 11/2020**  
 Le 11/05/2020 à 11 h . Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :  
**ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA**  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams ( 5.000,00 DH).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent soixante quatre mille six dirhams et vingt centimes (164.006,20 Dhs ) T.T.C.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Pour les concurrents non résidents au Maroc, ils doivent présenter leurs dossiers conformément au règlement de consultation.  
**N° 3307/PA**

Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams ( 5.000,00 DH).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent soixante quatre mille six dirhams et vingt centimes (164.006,20 Dhs ) T.T.C.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 3311/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORET**  
**DIRECTION REGIONALE DE DRAA TAFILALET**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MIDELT**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 07/2020/DPA/ Midelt**  
**Le 12 Mai 2020 à 11h30mn ; il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de L'Agriculture de Midelt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix suivant.**

N°	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE	LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR	QUALIFICATION ET CLASSIFICATION	DATE D'OUVERTURE DES PLS
07/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DES SEGUIAS RELEVANT DE LA CT TIZI N'GHACHOU CERCLE BOUMIA PROVINCE DE MIDELT.	TRENTE MILLE DH TTC (30 000,00 DH TTC).	1 500 931,20 DH TTC. Un Million Cinq cent mille neuf cent trente et un DH et 20,00 cts	l'article 12 du règlement de consultation	Branche d'activité : 4 Catégorie (classe) : 4 Qualification : 4.1	Le 12 Mai 2020 à 11h30mn

**Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Midelt -service du Support -ise au rue Ait Bbae , route Er-Rachidia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)**  
**Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08Joumada 1434 (20Mars 2013) relatif aux marchés publics.**  
**Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues au décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.**  
**Les concurrents peuvent :**  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
**Pour les concurrents non résidents au Maroc, ils doivent présenter leurs dossiers conformément au règlement de consultation.**  
**N° 3307/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION MARRAKECH-SAFI**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI**  
**AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES**  
 Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales suivantes:

N° C.A	OBJET	Le budget prévisionnel maximum du maître d'ouvrage, HT, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :	Date et heure d'ouverture
08/SI/2020	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 31 (Trente et Un) SALLES DE CLASSE dans les communes suivantes: Safi -Laamamra - Lamsabih - Labkhati - Sidi Aissa - El Gouraani - Nega et SEBT GZOULA -PROVINCE DE SAFI-	3 320 000,00 DH (TROIS MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE DIRHAMS H.T)	11/05/2020 à 9h
09/SI/2020	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 30 (Trente) SALLES DE CLASSE dans les communes suivantes: BOUGUEDRA - LAHDAR - SIDI TIJJI - LAMRASLA - HRARA - AYIR - BADOUZA - DAR CAID AISSA - MOUL BERGUI - GHIAATE - TOUABETE ET LAMAACHATE -PROVINCE DE SAFI-	3 250 000,00 DH (TROIS MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS H.T)	11/05/2020 à 9h 30 mn
10/SI/2020	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 (QUINZE) SANITAIRES ( à 2 UNITES) et 12 MURS DE CLOTURE DANS LES COMMUNES SUIVANTES: HRARA - LAAMAMRA - GHIAATE - LABKHATI - SIDI TIJJI - LAMSABIH- GORAANI - BOUGUEDRA - MOUL BERGUI - CHAHDA ET NAGA -PROVINCE DE SAFI-	1450000,00 DH (UN MILLION QUATRE CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS H.T)	11/05/2020 à 10h30mn

**Le dossier des consultations architecturales peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).**  
**Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.**  
**Les Architectes peuvent :**  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.  
 -Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 -Soit par voie Electronique.  
**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation architecturale.**  
**N° 3308/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE**  
**CHTOUKA AIT BAHA**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**DIVISION DES AFFAIRES**  
**TECHNIQUES**  
**SERVICE DES MARCHES**

« AMH SKILLS »  
S.A.R.L. AU  
SOCIETE  
A RESPONSABILITE  
LIMITEE D'ASSOCIE  
UNIQUE AU CAPITAL  
DE 10 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : 77,  
Boulevard du 9 Avril -  
Palmier -BP 5369 -  
Casablanca  
CONSTITUTION  
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date, à Casa-  
blanca, du 27/02/2020, il a  
été formé une société à res-  
ponsabilité limitée d'associe  
unique dont les caractéris-  
tiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION: \*  
AMH SKILLS \* S.A.R.L.AU  
OBJET : La société a pour  
objet directement ou indi-  
rectement:

- Offrir toutes prestations  
de formations; - Proposer  
tous services ou produits  
d'appareillages - Contribu-  
er à l'amélioration de la  
situation morale, sociale  
matérielle des personnes,  
adultes ou enfants atteintes  
de handicap ou à mobilité  
réduite et de soutien à leur  
famille; - Conclure avec des  
organisations nationales ou  
étrangères poursuivant des  
buts similaires, toutes  
conventions de partenariat  
lui permettant de remplir  
ses missions; - Toutes opé-  
rations de placement de ses  
avoirs en valeurs et de titres  
de placement, titres de par-  
ticipation et biens immeu-  
bles; - Et généralement,  
toutes opérations finan-  
cières, commerciales, indus-  
trielles, mobilières et  
immobilières pouvant se  
rattacher directement ou  
indirectement à l'un des ob-  
jets visés ci-dessus ou à tous  
objets similaires ou connexes,  
de nature à favori-  
ser son développement ou  
son extension. SIEGE SO-  
CIAL : Le siège social est  
fixé à Casablanca - 77, Bou-  
levard du 9 Avril - Palmier  
- BP 5369.

L'associé unique effectue  
l'apport en numéraire, à sa-  
voir : AMICALE MARO-  
CAINE DES  
HANDICAPES 10  
000,00 DHS

Soit au total la somme de  
dix mille dirhams 10  
000,00 DHS

DUREE : 99 années à com-  
pter du jour de l'immatricu-  
lation au Registre du  
commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1  
JANVIER au 31 DECEM-  
BRE de chaque année.

GERANCE: Madame  
Amina LARAKI épouse  
SLAOUL. La société sera en-  
gagée par sa seule signa-  
ture.

BENEFICES : Les produits  
nets de la société constatés  
par l'inventaire annuel  
après prélèvements légaux  
et statutaires sont attribués  
aux associés. DEPOT ET  
IMMATRICULATION AU  
RC : Le dépôt a été effectué  
auprès du Greffe du Tribu-  
nal de Commerce de Casa-  
blanca le 17/03/2020 sous  
le n°734563

N° 3312/PA

« TASTE DISTRIBUTION  
MAROC » S.A.R.L.AU  
SOCIETE  
A RESPONSABILITE  
LIMITEE D' ASSOCIE  
UNIQUE AU CAPITAL  
DE 50 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : Chez

Centre d'Affaires Charles  
Nicole - 17, place Pasteur,  
Résidence Pasteur Build -  
Etage 7 N° 2 -  
CASABLANCA  
CONSTITUTION  
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date, à Casa-  
blanca, du 09/03/2020, il a  
été formé une société à res-  
ponsabilité limitée d'associe  
unique dont les caractéris-  
tiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION:

\* TASTE DISTRIBUTION  
MAROC \* S.A.R.L.AU  
OBJET : La société a pour  
objet directement ou indi-  
rectement, tant au Maroc  
qu'à l'étranger :

- La sous-traitance adminis-  
trative au Maroc et à  
l'étranger pour les entre-  
prises étrangères; - L'ap-  
port d'affaires; - Le conseil  
; - Et généralement, toutes  
opérations industrielles,  
commerciales, financières,  
civiles, mobilières ou im-  
mobilières pouvant se ratta-  
cher directement ou  
indirectement à l'un des ob-  
jets visés ci-dessus ou à tous  
objets similaires, connexes  
ou complémentaires. SIEGE  
SOCIAL : Le siège social est  
fixé à Casablanca - Chez  
Centre d'Affaires Charles  
Nicole - 17, Place Pasteur,  
Résidence Pasteur Build -  
Etage 7 N° 2 - CASA-  
BLANCA L'associée unique  
effectue l'apport en numé-  
raire, à savoir :

\* La Société TASTE DISTRI-  
BUTION SAS, la somme de  
cinquante mille dirhams  
50 000,00 DHS  
Soit au total la somme de  
cinquante mille dirhams  
50 000,00 DHS

DUREE : 99 années à com-  
pter du jour de l'immatricu-  
lation au Registre du  
commerce. ANNEE SO-  
CIALE : Du 1 JANVIER au  
31 DECEMBRE de chaque  
année. GERANCE: -Monsieur  
Omar BENNIS. La so-  
ciété sera engagée par sa  
seule signature.

BENEFICES : Les produits  
nets de la société constatés  
par l'inventaire annuel  
après prélèvements légaux  
et statutaires sont attribués  
aux associés. DEPOT ET  
IMMATRICULATION AU  
RC : Le dépôt a été effectué  
auprès du Greffe du Tribu-  
nal de Commerce de Casa-  
blanca le 16/03/2020 sous  
le n°734427

POUR EXTRAIT ET MEN-  
TION  
Le gérant

N° 3313/PA

« JACQUES & BENNIS »  
ASSOCIES S.A.R.L  
SOCIETE A RESPONSA-  
BILITE LIMITEE AU CA-  
PITAL DE 10 000,00  
DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : Chez  
Centre d'Affaires Charles  
Nicole - 17, place Pasteur,  
Résidence Pasteur Build -  
Etage 7 N° 2 -  
CASABLANCA  
CONSTITUTION  
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date, à Casa-  
blanca, du 10/03/2020, il a  
été formé une société à res-  
ponsabilité limitée d'associe  
unique dont les caractéris-  
tiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION : \* BEN-  
NIS & ASSOCIES \* S.A.R.L.  
OBJET : La société a pour  
objet, tant au Maroc qu'à  
l'étranger :

rectement, tant au Maroc  
qu'à l'étranger : - L'activité  
de transactions immobili-  
ères et commerciales, de  
promotion immobilière, de  
lotissement, gestion de loca-  
tions, administrations de  
biens et toutes activités se  
rapportant directement ou  
indirectement à l'objet so-  
cial ainsi défini. - La créa-  
tion, l'acquisition, la prise  
en gérance libre de tous éta-  
blissements commerciaux,  
agences immobilières et au-  
tres, la location ou l'achat  
de tous immeubles pouvant  
servir de manière quel-  
conque à l'objet social. - La  
prestation de service aux  
entreprises et aux adminis-  
trations. - Et généralement,  
toutes opérations indus-  
trielles, commerciales, fi-  
nancières, civiles, mobi-  
lières ou immobilières  
pouvant se rattacher direc-  
tement ou indirectement à  
l'un des objets visés ci-des-  
sus ou à tous objets simi-  
laires, connexes ou com-  
plémentaires. SIEGE SO-  
CIAL : Le siège social est  
fixé à Casablanca - Chez  
Centre d'Affaires Charles  
Nicole - 17, Place Pasteur,  
Résidence Pasteur Build -  
Etage 7 N° 2 - CASA-  
BLANCA Les associés ef-  
fectuent les apports en  
numéraire, à savoir :

\* La société J & ASSOCIES  
SAS, la somme de cinq  
mille dirhams. 5000,00  
DHS

\* La société BENNIS & AS-  
SOCIES S.A.S, la somme de  
cinq mille dirhams.  
5000,00 DHS

Soit au total la somme de  
dix mille dirhams  
10.000,00 DHS

DUREE : 99 années à com-  
pter du jour de l'immatricu-  
lation au Registre du  
commerce. ANNEE SO-  
CIALE : Du 1 JANVIER au  
31 DECEMBRE de chaque  
année. GERANCE: -Monsieur  
Omar BENNIS. La so-  
ciété sera engagée par sa  
seule signature.

BENEFICES : Les produits  
nets de la société constatés  
par l'inventaire annuel  
après prélèvements légaux  
et statutaires sont attribués  
aux associés. DEPOT ET  
IMMATRICULATION AU  
RC : Le dépôt a été effectué  
auprès du Greffe du Tribu-  
nal de Commerce de Casa-  
blanca le 16/03/2020 sous  
le n°734426

POUR EXTRAIT ET MEN-  
TION  
Le gérant

N° 3314/PA

« BENNIS & ASSOCIES »  
S.A.R.L  
SOCIETE  
A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
AU CAPITAL DE  
10 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : 17,  
PLACE CHARLES NI-  
COLE, ETAGE 7 N° 2 -  
CASABLANCA  
CONSTITUTION  
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date, à Casa-  
blanca, du 10/03/2020, il a  
été formé une société à res-  
ponsabilité limitée d'associe  
unique dont les caractéris-  
tiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION : \* BEN-  
NIS & ASSOCIES \* S.A.R.L.  
OBJET : La société a pour  
objet, tant au Maroc qu'à  
l'étranger :

- La prise de participations.

- La prestation de services  
aux entreprises et organisa-  
tions. - Et généralement,  
toutes opérations commer-  
ciales, industrielles, finan-  
cières, civiles, mobilières ou  
immobilières pouvant se  
rattacher directement ou in-  
directement à l'un des ob-  
jets visés ci-dessus ou à tous  
objets similaires, connexes  
ou complémentaires. SIEGE  
SOCIAL : Le siège social est  
fixé à Casablanca 17, Place  
Charles Nicole, Etage 7 N°  
2.

Les associés effectuent les  
apports en numéraire, à sa-  
voir :

\* Monsieur Omar BENNIS,  
la somme de cinq mille di-  
rhams 9.000,00 DHS  
\* Madame Yasmine BEL-  
KHAYAT ZOUGAR, la  
somme de cinq mille di-  
rhams 1.000,00 DHS

Soit au total la somme de  
dix mille dirhams 10 000,00  
DHS  
DUREE : 99 années à com-  
pter du jour de l'immatricu-  
lation au Registre du  
commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1  
JANVIER au 31 DECEM-  
BRE de chaque année.  
GERANCE: -Monsieur  
Omar BENNIS. La société  
sera engagée par sa seule  
signature.

BENEFICES : Les produits  
nets de la société constatés  
par l'inventaire annuel  
après prélèvements légaux  
et statutaires sont attribués  
aux associés. DEPOT ET  
IMMATRICULATION AU  
RC : Le dépôt a été effectué  
auprès du Greffe du Tribu-  
nal de Commerce de Casa-  
blanca le 16/03/2020 sous  
le n°734426

POUR EXTRAIT ET MEN-  
TION  
Le gérant

N° 3315/PA

« AnouArts » S.A.R.L.AU  
SOCIETE A RESPONSA-  
BILITE LIMITEE D' ASSOCIE  
UNIQUE AU CAPITAL DE  
75 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : CHEZ  
PRECOM S.A.R.L 332, BD  
BRAHIM ROUDANI 4ème  
ETAGE MAARIF -  
CASABLANCA  
R.C. N° 390241  
I.F. N° 24941785

CHANGEMENT DE DE-  
NOMINATION SOCIALE  
I - Aux termes d'un acte  
sous seing privé en date à  
Casablanca du 21 Octobre  
2019

- L'associé unique décide de  
changer la dénomination  
sociale de la société  
« ANOUARTS » qui de-  
vient « PRECOM EVENT »  
- L'Associé unique prend  
acte que du fait de la ces-  
sion de l'intégralité de leurs  
parts sociales, messieurs  
Mohamed Hassan BEL-  
KADY et Mohamed LA-  
ROUSSI ne sont plus  
gérants de la société.

- L'associé unique donne  
tous pouvoirs au porteur  
d'un original, d'une copie  
certifiée conforme ou d'un  
extrait de la présente déci-  
sion pour effectuer les  
formalités prévues par la  
loi

II - Le dépôt légal a été ef-  
fectué au Tribunal de Com-  
merce de Casablanca, le  
04/12/2019, sous le nu-  
mero 722220

POUR EXTRAIT ET MEN-  
TION  
LE GÉRANT

N° 3316/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° :

08/2020/INDH/PAZ  
Le 12 Mai 2020 à 10 heures  
il sera procédé, dans les  
bureaux de Monsieur le  
Secrétaire général de La  
Province d'Azilal à l'ouver-  
ture des plis relatifs aux  
appels d'offres sur offres  
de prix suivants:Création  
de 94 unités préscolaires  
au niveau des communes  
territoriales relevant de la  
Province d'Azilal :

• Lot 1 : Création de 11  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes : Ait  
Majden, Ait Oumdisse, Ait  
Tamil, Ouauola.  
• Lot 2 : Création de 08  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes : Ait  
Zou, Ouauola, Sidi Yaak-  
koub, TidiliFetouaka.

• Lot 3 : Création de 11  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes :  
Anzou, Ouauola, Sidi Yaak-  
koub, TidiliFetouaka.

• Lot 4 : Création de 08  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes : Ait  
Blal, Sidi Boukhelf.

• Lot 5 : Création de 08 uni-  
tés préscolaires au niveau  
des communes : Ait  
Ouaarda, Beni Hassan,  
Moulay Aissa Ben Driss,  
Taounza, Tisqui.

• Lot 6 : Création de 07  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes : Ait  
Taguella, Bzou, R'fala,  
Tabia.

• Lot 7 : Création de 07  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes :  
Anergui, Bine El Ouidane,  
Foumjema, Imllil, Tanant,  
Tifni.

• Lot 8 : Création de 09uni-  
tés préscolaires au niveau  
des communes : Ait Abass,  
Ait bouaoulli, Ait Taguella,  
Tabant.

• Lot 9 : Création de 09uni-  
tés préscolaires au niveau  
des communes : Ait M'hamed,  
Tamdanoumarci, ZaouitAhansal.

• Lot 10 : Création de 09  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes :  
Afouer, Bin El Ouidane,  
Tabarouch, Taguelleft, Ti-  
fert N° Ait Hamza.

• Lot 11 : Création de 07  
unités préscolaires au ni-  
veau des communes :  
Agoudi N'ikher, Ait Ouka-  
bli, Beni Ayat, Moulay  
Aissa Ben Driss, Sidi Yaak-  
koub

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
du Chef de la Division du  
budget et marché au Secré-  
tariat Général de la Pro-  
vince d'Azilal, il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des  
plans : Quinze dirhams  
(15,00 DH)

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
• Lot 1 : Quarante mille di-  
rhams, 00 Cts (40.000,00  
DH).

• Lot 2 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 3 : Quarante mille di-  
rhams, 00 Cts (40.000,00  
DH).

• Lot 4 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 5 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 6 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 7 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 8 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 9 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 10 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 11 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 12 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 13 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 14 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 15 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 16 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 17 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 18 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 19 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 20 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 21 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 22 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 23 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 24 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 25 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 26 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 27 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 28 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 29 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 30 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 31 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 32 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 33 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 34 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 35 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 36 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 37 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 38 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 39 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 40 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 41 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 42 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 43 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 44 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 45 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 46 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 47 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 48 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 49 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 50 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 51 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 52 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 53 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 54 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 55 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 56 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 57 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 58 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 59 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 60 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 61 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 62 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 63 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 64 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 65 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 66 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 67 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 68 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 69 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 70 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 71 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 72 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.000,00  
DH).

• Lot 73 : Trente mille di-  
rhams, 00 Cts (30.00

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION  
MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
CERCLE DE TAMANAR  
COMMUNE  
IDAOUIAZZA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 02/ILDH/2020  
Le Jeudi 14 Mai 2020 à : 11  
:30 heures du matin, il sera

procédé dans le siège de la commune d'Idaouiaza à l'ouverture des plis relatives à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : Travaux de Raccordement du Puit Azla au réseau électrique à la commune Idaouiaza province d'Essaouira.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Monsieur le président de la commune d'Idaouiaza, il peut égale-

ment être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (WWW.marchespublics.gov.ma).  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dirhams (7.000,00 dhs)  
-L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent vingt mille huit cent dhs quatre-vingt-seize cts, (220 800,96dhs),

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le président de la commune,  
- Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
-Soit les envoyés par voie électronique au maître d'ouvrage, conformément à l'arrêté de ministre de l'économie et de finance n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisa-

tion de la commande publique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
REMARQUE:  
- Seule l'entreprise agréée par L'ONE ont le droit de participer.  
- Toutes les pièces et copies présenter par les entrepreneurs doivent être légalisées conforme à l'original  
N° 3320/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 07/DPETLE/Lar 2020**

**Le 13 MAI 2020 à 11 H du matin**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**TRAVAUX DE BALISAGE DES PLAGES :**

- MIAMI
- RAS RMEL (COTE DIGUE NORD)
- RAS RMEL (COTE PLAGES DANGEREUSE (PLAGE PELECROSA)
- PLAGES OUED DALIYA (khmis sahel) (PROVINCE DE LARACHE) .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.400,00 DHS (DEUX MILLE QUATRE CENT DHS) .**  
**L'estimation du coût des prestations : 225.360,00 DIRHAMS, (DEUX CENT VINGT CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIRHAMS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.**

**Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.**

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
E : Travaux maritimes et fluviaux	E15 Signalisation maritime	5

**Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.**

N° 3318/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 08/DPETLE/Lar 2020**

**Le 13 MAI 2020 à 12 H du matin**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**ACHAT DE MATERIEL  
DE BALISAGE POUR LES PLAGES  
RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE  
( PROVINCE DE LARACHE)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.800,00 DHS (MILLE HUIT CENT DHS) .**  
**L'estimation du coût des prestations : 126.240,00 DIRHAMS, (CENT VINGT SIX MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.**

**Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.**

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
E : Travaux maritimes et fluviaux	E15 Signalisation maritime	5

**Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.**

N° 3319/PA

## Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa  
07.05 : Bulletin météo  
07.10 : Atfal ala bal (1 épisode)  
07.40 : Tinoubka (Documentaire)  
08.10 : Ichaa Mamlaka  
09.10 : Arrouad  
10.10 : Hayati  
11.00 : Jt Spécial  
11.40 : Babou Aala babi  
11.50 : Ouyone Gaima - R  
12.20 : Linataalam maa Meryem  
12.25 : Capsule Kalab Takhdam  
12.30 : Quotidienne Lala Laaroussa  
12.40 : Aandi Soual Covid 19  
13.00 : JT Addahira + Météo  
13.20 : Merhba bi shabi 1  
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol  
15.00 : Kalab Takhdam  
16.00 : Amoudou  
16.30 : Jt Spécial  
17.00 : Sada Al Ibdaa - R  
18.00 : Fin Ghadi Bya

18.25 : Linataalam maa Meryem  
18.30 : Atfal Aala bal  
19.00 : JT en Français  
19.30 : Capsule Kalab Takhdam  
19.35 : Wala Aalik - R  
20.05 : Aandi Soual Covid 19  
20.20 : Quotidienne Lala Laaroussa  
20.30 : Ouyoun Ghaima  
21.00 : JT Principal + Météo  
22.00 : Kadyat Oumr  
23.00 : Dernier bulletin d'information  
23.20 : Moudawala - R  
00.20 : Ichaa Mamlaka - R  
01.20 : Arrouad - R  
02.10 : Amoudou - R  
03.10 : Fin Ghadi bya - R  
03.40 : Majala Al bahr - R  
04.10 : Oujouh - R  
04.40 : Tinoubka (Documentaire) - R  
05.10 : Wala Aalik - R  
05.40 : Ouyoun Ghaima - R  
06.10 : Hayati - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN  
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : SABAHYAT 2M  
07:30:00 : KIF AL HAL  
08:10:00 : SIHATOUK BAYNA YADAYK  
08:35:00 : RACHID SHOW  
09:50:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
10:00:00 : TAMAN AL HOUB  
10:40:00 : KIF AL HAL  
11:05:00 : SABAHYAT 2M  
12:10:00 : LALA FATEMA  
12:35:00 : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI  
13:20:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA  
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH  
14:20:00 : HOUB A3MA

16:15:00 : 3ALAQAT KHASSA  
17:45:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
18:05:00 : DESSINS ANIME  
18:20:00 : 3ICH NHAR TASMA3 KHBAR : ARCHIMEDE  
18:25:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:45:00 : FORSA TANIYA  
19:40:00 : FEUILLETON : FADILA  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:35:00 : QUE DU SPORT  
20:40:00 : BULLETIN METEO  
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:10:00 : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:40:00 : SERIE : HDIDANE  
SINDA AL FARASINA  
22:50:00 : MAGAZINE : JAI

TANT DE CHOSES A VOUS DIRE  
23:50:00 : MAGAZINE : NIDAE  
00:10:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
00:55:00 : FEUILLETON : FADILA  
01:25:00 : MAGAZINE : MOU-BACHARATAN MAAKOUUM  
02:25:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
02:40:00 : FEUILLETON : DOU-MOU3 ARRJIAL  
03:25:00 : SERIE : OUCHEN  
04:25:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA  
04:55:00 : MAGAZINE : AL MOUSTAQBAL AL ANE  
05:20:00 : DOCUMENTAIRE : LES ARTS TRADITIONNELS : LE TAPIS